



**HAL**  
open science

## L'ingénierie participative de la participation : une expérience citoyenne sur la rivière Drôme

Emeline Hassenforder, Nils Ferrand, Sabine Girard, Claire Petitjean, Chrystel Fermond

### ► To cite this version:

Emeline Hassenforder, Nils Ferrand, Sabine Girard, Claire Petitjean, Chrystel Fermond. L'ingénierie participative de la participation : une expérience citoyenne sur la rivière Drôme. 7ème Colloque du réseau OPDE Des Outils pour Décider Ensemble "Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation des acteurs aux décisions", Oct 2017, Montpellier, France. hal-03198146

**HAL Id: hal-03198146**

**<https://hal.science/hal-03198146>**

Submitted on 16 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **L'INGENIERIE PARTICIPATIVE DE LA PARTICIPATION : UNE EXPERIENCE CITOYENNE SUR LA RIVIERE DROME**

**Emeline Hassenforder (1), Nils Ferrand (1), Sabine Girard (2), Claire Eme (3), Chrystel Fermond (3)**

(1) Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), Unité Mixte de Recherche Gestion de l'Eau, Acteurs, Usages (G-Eau)  
[emeline.hassenforder@irstea.fr](mailto:emeline.hassenforder@irstea.fr), [nils.ferrand@irstea.fr](mailto:nils.ferrand@irstea.fr)

(2) IRSTEA, Unité Développement des Territoires de Montagne (DTM), pôle Agriculture et Environnement [sabine.girard@irstea.fr](mailto:sabine.girard@irstea.fr)

(3) Syndicat Mixte de la Rivière Drôme et de ses Affluents (SMRD), [c.eme@smrd.org](mailto:c.eme@smrd.org),  
[c.fermond@smrd.org](mailto:c.fermond@smrd.org)

**Résumé :**

Cette communication détaille un dispositif participatif mis en place sur le bassin versant de la Drôme dans le cadre d'un projet Interreg intitulé SPARE<sup>1</sup>. Ce dispositif participatif a pour objectif de préparer, avec les citoyens, la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant. Ce dispositif participatif a pour particularité d'avoir associé les citoyens très en amont du processus de décision, dans le cadrage même du processus participatif. Un groupe d'une cinquantaine de citoyens s'est ainsi réuni à plusieurs reprises entre décembre 2016 et mai 2017 afin de rédiger un plan de participation, des règles de participation et une charte d'articulation entre le dispositif participatif et le dispositif institutionnel de gouvernance (la Commission Locale de l'Eau – CLE). Ce groupe a identifié les objectifs du dispositif participatif, les étapes, les participants et leur rôle. Une consultation a également été ouverte afin de valider ces éléments produits par le groupe. Le forum de lancement du dispositif participatif ainsi décidé a eu lieu le 13 mai 2017. Ce dispositif participatif est porté par le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme et de ses affluents (SMRD), soutenu méthodologiquement par l'Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA). Cette communication présente le dispositif mis en œuvre et en tire des premiers retours « à chaud » ainsi que des enseignements sur l'ingénierie participative de la participation.

**Mots clés :**

Drôme, CoOPLAaGE, (plan de) participation, citoyens, apprentissage

ANNEXE 1 • MATRICE SUPPORT POUR LA REALISATION DU PLAN DE PARTICIPATION PREPAR

ANNEXE 2 • FICHE ACTION DE PARTICIPATION

ANNEXE 3 • FORMULAIRE TYPE D'ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS DANS LE DISPOSITIF PARTICIPATIF QUI DETAILLE LEURS DROITS ET LEURS DEVOIRS

ANNEXE 4 • DONNEES ISSUES DU SUIVI-EVALUATION

---

1 SPARE est l'acronyme pour « Strategic Planning for Alpine River Ecosystems » (Planification Stratégique pour les écosystèmes des rivières alpines)

## 1. INTRODUCTION

La participation des citoyens à la gestion de l'eau est souvent déclenchée par une organisation, un groupe ou un individu dans un but précis. Cela peut-être pour associer des citoyens à la collecte de données, comme c'est souvent le cas dans les projets de sciences participatives, pour récolter des avis sur un projet d'aménagement comme dans le débat public ou encore pour encourager des changements de pratiques à travers de la sensibilisation. Dans tous ces cas de figure<sup>2</sup>, c'est en général l'instigateur de la démarche qui fait l'ingénierie de la participation, c'est-à-dire qui définit les objectifs du dispositif participatif, ses étapes, et qui identifie qui va y être associé, quand, et avec quel rôle. En parallèle, nombre de dispositifs participatifs ne sont pas pensés en termes de dispositifs mais plutôt comme une succession d'évènements ponctuels, en général des réunions, mobilisant différentes méthodes et outils participatifs (jeux-de-rôle, théâtre forum, etc.).

Cette ingénierie non-participative de la participation a le mérite de pouvoir être rapidement opérationnalisée. Quelques heures suffisent en effet à tracer les contours du dispositif participatif envisagé. Cependant la pratique montre que ces mobilisations ponctuelles ne produisent pas ou peu de changements à long terme chez les citoyens : les apprentissages sociaux ou substantifs sont en général court-termistes. D'autre part, les citoyens participants adoptent souvent une posture attentiste ou de « receveurs ». Ils font ce pour quoi ils ont été mobilisés mais ne deviennent pas forcément moteurs du dispositif participatif dans la mesure où ils n'en sont pas les instigateurs. Enfin, le dispositif participatif peut ne pas répondre à leurs attentes et donc diminuer leur motivation à participer.

Sur la base de ces constats, l'hypothèse qui a été faite dans le cadre du projet SPARE est que les changements et les effets produits par les dispositifs participatifs sont plus durables, effectifs et efficaces lorsque les citoyens sont associés à l'ingénierie même de la participation. C'est pourquoi le cadre méthodologique défini dans le cadre du projet propose d'associer un groupe représentatif de citoyens à la construction collective d'un plan et de règles de la participation. Néanmoins cette « ingénierie participative de la participation » comporte un certain nombre de défis méthodologiques et humains. La question qui nous intéresse dans cette communication est donc la suivante : est-ce pertinent de faire participer les citoyens très en amont du processus de décision, dans la phase d'ingénierie de la participation ? Dans le but de répondre à cette question, cette communication détaille la méthodologie PrePar employée pour réaliser l'ingénierie participative de la participation, sa mise en œuvre avec un groupe de citoyens sur le bassin versant de la Drôme ainsi que les retours de cette expérience.

## 2. CONTEXTE

### 2.1 La concertation dans le domaine de l'eau

En matière de gestion de l'eau, les mécanismes institutionnels de concertation impliquent principalement les « parties prenantes » (industriels, agriculteurs, collectivités locales, administration, élus locaux, etc.). Au niveau local, la concertation passe par différents organes et mobilise différents instruments, comme illustré dans le Tableau 1. Les citoyens ne participent pas directement à ces organes mais ils y sont représentés par leurs représentants des collectivités locales, qu'ils ont élus, et ceux des associations d'usagers.

---

<sup>2</sup> Hormis peut-être dans le cas de dispositifs participatifs spontanés, émergents ou contestataires

Périmètre d'intervention	Gestion Intégrée des ressources en Eau (GIRE)	Inondation	Gestion quantitative	Irrigation	Politiques et services publics locaux
<b>Instruments</b>	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Contrats de milieu	Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI), Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)	Plan de Gestion quantitative de la Ressource en Eau (PGRE), Projets de territoire		
<b>Organes de concertation</b>	Commission Locale de l'Eau (CLE) Comités de rivière, de nappe ou de baie			Associations Syndicales Autorisées (ASA), Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC)	Conseils de développement, Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

**Tableau 1. Instruments et organes de la gestion concertée de l'eau institutionnelle en France**

En sus de cette concertation « régulière », d'autres moyens existent permettant aux citoyens de participer à la réflexion et à l'élaboration des grands projets ayant un impact sur l'environnement (ex : voies navigables, barrages, équipements industriels, etc.). Ces moyens sont identiques pour les différents domaines liés à l'aménagement des espaces publics : l'eau, l'urbanisme, les transports, etc. Ils incluent le débat public encadré par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), l'enquête publique conduite par un commissaire enquêteur ou encore le droit d'initiative citoyen. La concertation se déroule également en dehors de ces organes et moyens officiels de concertation, *via* des associations, relations entre acteurs et négociations bilatérales (voir à ce sujet Massardier, 2009). Ces mécanismes institutionnels de concertation sont encadrés entre autres au niveau légal par le Code de l'environnement (partie législative, livre 1, articles 120-1 et 120-2 [Lien](#)), La Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA), et plus récemment par l'Ordonnance sur la démocratisation du dialogue environnemental (2016). Ces instruments juridiques visent à décliner au niveau français les directives européennes sur le sujet, notamment la Convention d'Aarhus (art. 6 [Lien](#)) et la Directive Cadre sur l'Eau (art.14 [Lien](#)).

Nous nous concentrerons dans cet article sur les organes de concertation « réguliers » telle la CLE. En matière de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), un des principaux instruments de gestion est le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE, cf. Tableau 1). Le SAGE est élaboré au niveau d'un sous bassin versant par une Commission Locale de l'Eau (CLE). Le SAGE fixe les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources

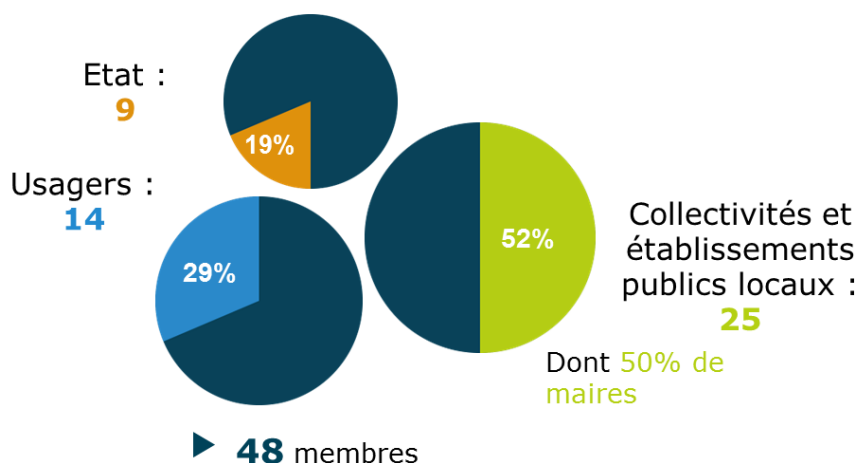
## Colloque OPDE 2017 Montpellier

« Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

en eau superficielle et souterraine. La Commission Locale de l'Eau est une assemblée délibérante, indépendante et décentralisée chargée de la préparation et la mise en œuvre du SAGE.

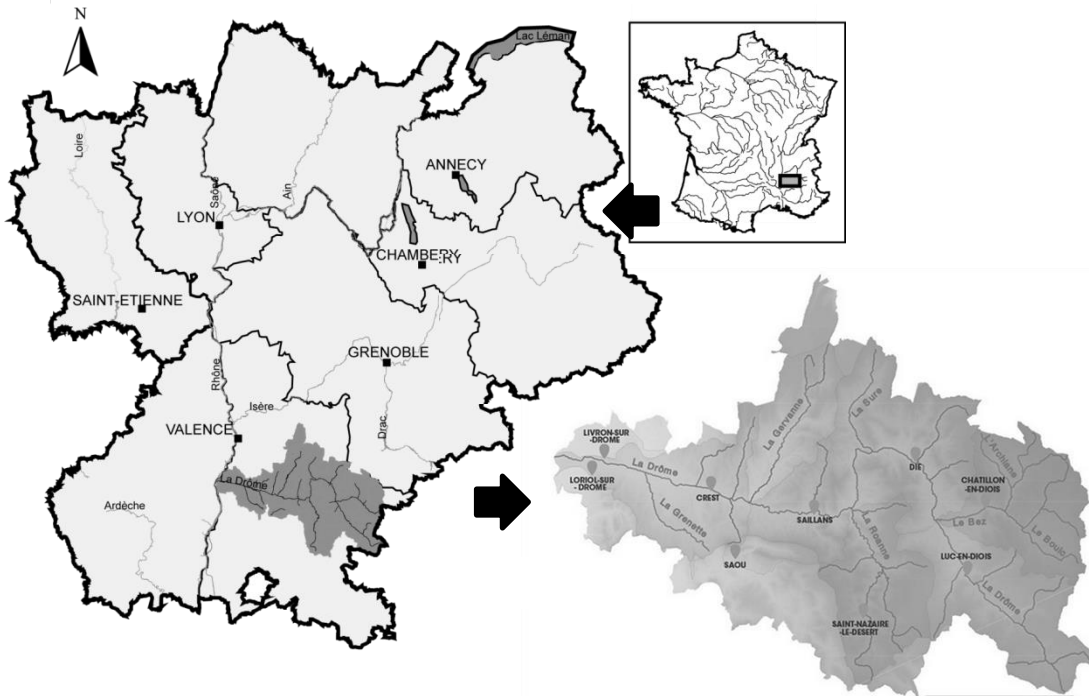
### 2.2 La préparation citoyenne de la révision du SAGE Drôme

Sur le bassin versant de la Drôme, à l'est de Valence, la CLE est composée de 48 membres dont 14 représentants d'usagers (cf. Figure 1).



**Figure 1. Composition de la Commission Locale de l'Eau sur le bassin-versant de la Drôme** (source : SMRD <http://www.riviere-drome.fr/les-acteurs-cle.php>)

La Drôme est le premier bassin versant en France à avoir mis en place un SAGE. Le SAGE Drôme date de 1997. Il a été révisé une première fois entre 2007 et 2013 et doit à nouveau être révisé à partir de 2018, pour se mettre en conformité avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Rhône-Méditerranée. La maîtrise d'ouvrage de l'animation du SAGE et des études liées au SAGE est portée par le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme et de ses affluents (SMRD). Le SMRD à travers son comité syndical, associe le Département de la Drôme et les trois Communautés de Communes du bassin versant (Val de Drôme, Crestois et Pays de Saillans, Diois). Afin de préparer la prochaine révision du SAGE, le SMRD a souhaité élargir la participation au-delà de la CLE en impliquant des citoyens et en leur permettant de faire des propositions qui seront soumises à la CLE, instance décisionnaire du SAGE. Le dispositif participatif présenté ici intervient donc en amont du dispositif institutionnel de révision du SAGE (sur la période 2016-2018).



**Figure 2. Le bassin versant de la Drôme** (Source : SMRD & E.Comby dans « Raconter la crise : les extrêmes hydrologiques au prisme de la presse locale (Drôme) » Emeline Comby et Yves-François Le Jay <https://vertigo.revues.org/11359>)

Au titre notamment du premier SAGE de France, le bassin versant de la Drôme a régulièrement fait l'objet d'une coopération étroite entre chercheurs et acteurs du territoire, que ce soit dans les domaines des sciences biophysiques ou des sciences sociales. Le bassin versant de la Drôme est notamment un site atelier de la Zone Atelier du Bas Rhône. L'IRSTEA est notamment déjà intervenu sur la conception et l'expérimentation d'outils et de méthode d'aide à la concertation pour la mise en œuvre de SAGE et de Contrats de Rivière (2001). Cette coopération se poursuit aujourd'hui à travers le projet SPARE<sup>3</sup>.

Par ailleurs, en matière de participation citoyenne, le village de Saillans, situé au cœur du bassin versant, développe depuis 2014 un mode de gouvernance collégiale et participatif à l'initiative d'une liste citoyenne. Si l'expérience reste pour le moment circonscrite sur le territoire, elle témoigne et suscite cependant des attentes fortes de certains habitants en termes d'implication dans la vie publique. Cette expérience a également fait de Saillans un terrain régulièrement cité en exemple en termes de démocratie participative et qui attire de nombreux chercheurs et praticiens s'intéressant à la question.

### 3. L'INGENIERIE PARTICIPATIVE DE LA PARTICIPATION AVEC PREPAR : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Le cadre théorique et méthodologique proposé par Irstea pour faire réaliser aux citoyens l'ingénierie participative de la participation inclue six étapes principales résumées dans le Tableau 2.

<sup>3</sup> Description du projet SPARE (Planification stratégique des écosystèmes des rivières alpines) : [www.alpine-space.eu/projects/spare/](http://www.alpine-space.eu/projects/spare/)

## Colloque OPDE 2017 Montpellier

« Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

Etapes	Sous-étapes
1. ORGANISATION Identifier et former un groupe « d'ingénierie » qui conçoit, pilote, anime et évalue le dispositif participatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement du facilitateur</li> <li>• Identification du groupe pilote</li> <li>• Identification et sélection du Groupe Représentatif</li> <li>• Accompagnement des experts &amp; formation méthodologique</li> </ul>
2. PROCÉDURE PREPAR Concevoir un plan de participation PrePar	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formaliser les objectifs de gestion et de participation</li> <li>• Identifier les parties prenantes (participants)</li> <li>• Valider les étapes de la décision (8 étapes)</li> <li>• Lister les actions de participation</li> <li>• Définir le rôle des parties prenantes à chaque étape</li> <li>• Discuter les méthodes participatives</li> </ul>
3. RÉGULATION Définir les règles de fonctionnement de la participation et les droits et devoirs des participants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir des règles et une charte de participation</li> <li>• Réfléchir à l'articulation avec le processus institutionnel de décision</li> <li>• Formaliser l'engagement des participants</li> </ul>
4. SUIVI & ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête initiale auprès de la population</li> <li>• Suivi-évaluation transversal au projet</li> <li>• Suivi-évaluation participatif du dispositif</li> </ul>
5. COMMUNICATION Communication sur le dispositif participatif et le plan de participation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser l'information initiale sur le dispositif participatif</li> <li>• Mobiliser les citoyens pour les différentes actions participatives</li> <li>• Diffuser les résultats du suivi-évaluation</li> <li>• Consultation sur le plan de participation</li> </ul>
6. MISE EN ŒUVRE (DE LA PARTICIPATION) Méthodes et outils, matériel, internet, prévision et sécurisation des moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de contingence de la participation</li> <li>• Déclinaison opérationnelle du plan de participation</li> <li>• Mise en œuvre telle que défini dans le plan</li> </ul>

**Tableau 2. L'ingénierie participative de la participation : cadre théorique et méthodologique**

Les principes généraux qui sous-tendent ce cadre théorique et méthodologique sont les suivants :

- La participation est collective, mais chacun est unique et riche
- Les étapes collectives de partage, d'échange et de co-construction sont précédées par des méthodes, étapes et temps individuels
- Les formes d'expression « avec trace » sont favorisées (écriture, dessin, etc.)
- Faire confiance, laisser faire (« oui, ils peuvent »)
- Essayer, expérimenter (on est souvent surpris)
- Aller vers la construction, la réalisation

Cette communication ne reprend pas de manière détaillée les recommandations méthodologiques de chacune des sous-étapes du Tableau 2 qui sont incluses dans les documents internes du projet SPARE. Seuls les éléments principaux sont présentés ici.

### 3.1 Organisation

La gouvernance du dispositif participatif et de l'ingénierie de la participation repose sur les deux premiers cercles indiqués sur la figure 3.



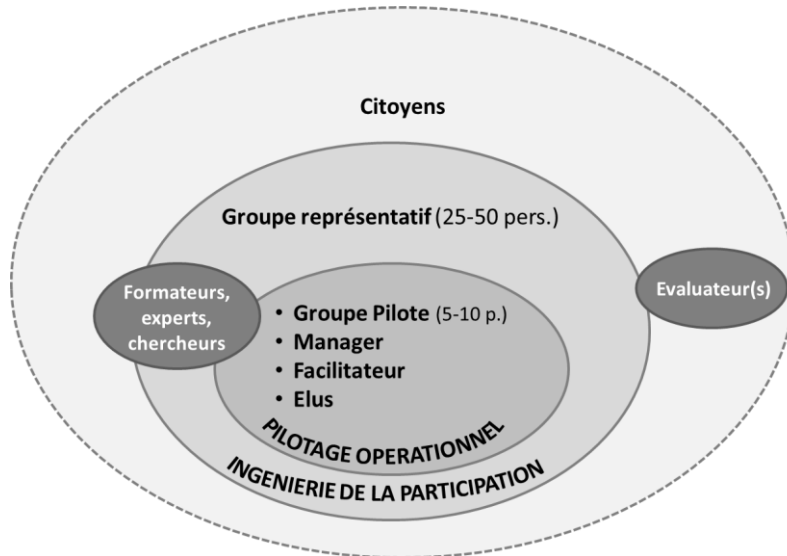


Figure 3. Gouvernance du dispositif participatif et de l'ingénierie de la participation

Le **manager** est l'instigateur du processus participatif. Il/Elle identifie un facilitateur potentiel et le/la recrute. Le manager et le facilitateur assurent le pilotage opérationnel et administratif du processus participatif. Le pilotage politique est dans les mains des élus de l'eau du bassin versant : président du SMRD et de la CLE avec information régulière des membres de la CLE.

Le **facilitateur** est chargé d'organiser, d'animer et de faciliter toutes les actions locales avec les différentes parties prenantes dans un contexte multi-niveaux. Il/elle doit pouvoir parler toutes les langues ou dialectes locaux, et comprendre les traits culturels et sociaux essentiels. Il doit être indépendant et reconnu par toutes les parties prenantes en tant que tel : pas d'agenda personnel spécifique, aucun intérêt privé en dehors du succès du processus. Il/elle doit être au courant des problèmes bien qu'il/elle ne soit pas censé contribuer au contenu. Il/elle assistera à tous les ateliers méthodologiques du projet. Alternativement, la facilitation peut être externalisée (consultant), intra-structure, voire réalisée de manière autonome par les participants.

Le manager et le facilitateur constituent ensuite le **groupe pilote**. Ils listent des membres possibles du groupe pilote, les contactent et leur présentent leur ambition participative sur le bassin versant. Les personnes contactées ne sont pas tenues de s'engager avant d'avoir connaissance du dispositif envisagé et d'en avoir discuté. Le groupe pilote est un groupe local de 5 à 10 personnes, sélectionné et dirigé par le manager et le facilitateur, qui recherchent son aide pour comprendre et couvrir les différentes questions, pour se connecter aux réseaux concernés, pour mobiliser les citoyens et le groupe représentatif. Les membres doivent être des personnes de confiance pour le manager, avec qui il peut facilement traiter des problèmes délicats et trouver des solutions pour le processus. Ils doivent représenter dans la mesure du possible l'ensemble du territoire, les principaux groupes et secteurs sociaux, même indirectement. Le groupe pilote n'est pas censé aborder et résoudre directement les problèmes de gestion. **Il ne décide pas du dispositif participatif**, il le conseille et le soutient. Il est chargé de faciliter et d'assurer l'efficacité du processus. Ses membres doivent être ouverts et intéressés par la participation.

Le **groupe représentatif** est un groupe de travail plus petit que l'ensemble de la population, mais censé le représenter et agir en faveur de celui-ci. Réunissant au moins 25 personnes, il doit représenter l'ensemble des usagers du bassin versant et des populations concernées. Il devrait être dans la mesure du possible représentatif de la distribution sociale réelle en termes de relation à l'eau, d'emplacement géographique, d'âge, de genre et d'activité. Ce groupe sera identifié dynamiquement après une analyse d'acteurs, mais il devrait rester globalement le même tout au long du dispositif participatif. Il devrait inclure des participants « inhabituels », absents des

## Colloque OPDE 2017 Montpellier

### « Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

institutions classiques. On s'attend à ce que les membres participent activement à différentes activités : attentes initiales, formation aux méthodes locales, conception pré-PAR de la procédure de participation / décision, problème et encadrement des politiques, description / modélisation de la situation, proposition d'options, intégration des options dans les stratégies, tests stratégiques, discussion sur la mise en œuvre, extension sociale, soutien et légitimité. Au total, sur 18 mois, ils peuvent être invités à un total de 6 ou 7 activités. Le recrutement de base devrait être effectué sur la base du bénévolat suite à la communication initial sur le dispositif. À partir de la liste des bénévoles, si les gens présentent les mêmes caractéristiques, le tri au hasard devrait être utilisé. Pour compléter les catégories sociales manquantes, un mouvement proactif devrait être organisé. À la première étape, les moyens de les contacter devraient être trouvés par le biais de réseaux interpersonnels, d'ONG, de lieux. Les relations de premier ordre à partir du groupe pilote doivent être évitées, ainsi que tout lien fort avec les membres déjà recrutés. En général, les relations interpersonnelles préexistantes entre les membres devraient être évitées. Une autre procédure possible consiste à utiliser une sélection aléatoire sur une liste de population (annuaire téléphonique) et les personnes de contact une après une jusqu'à ce que toutes les catégories soient couvertes. Après avoir été contactées, les personnes reçoivent des informations sur le projet et le type d'exigences auxquelles ils seront confrontés (voir annexe). Cela inclut les conditions financières et matérielles (transport) pour soutenir leur participation. Ils peuvent décider de s'engager ou non. S'ils le font, ils signent la charte de participation initiale.

Ce travail de cadrage de la gouvernance est fait en lien avec les experts de la participation, ici les chercheurs. En parallèle, une formation est organisée afin de former les facilitateurs et d'informer les managers sur le dispositif participatif. Les activités participatives sont préparées, des méthodes spécifiques sont enseignées et les besoins et adaptations locaux sont discutés.

### 3.2 Procédure

Le groupe représentatif conçoit un plan de participation en utilisant la méthodologie PrePar (Préparer la Participation). PrePar est une méthode participative destinée à permettre aux participants de discuter des valeurs et des rôles de chacun dans la participation ainsi que de la marge de manœuvre laissée à la participation dans le processus décisionnel.

La méthodologie PrePar inclue six sous-étapes :

Sous-étapes PrePar	Description	Support
<b>Formaliser les objectifs de gestion et de participation</b>	Répondre à la question : Quel est votre projet participatif ? En d'autres termes... Pourquoi voulez-vous associer les citoyens et autres parties prenantes à la gestion du bassin versant? Bien distinguer les <b>objectifs de gestion de l'eau</b> (ex. réviser le SAGE) des <b>objectifs de participation</b> (ex : Limiter les conflits d'usage, générer de nouvelles idées, etc.) Ecrire les objectifs dans la matrice PrePar.	Matrice PrePar (utilisée à chacune des six sous-étapes, cf. Annexe 1)
<b>Identifier les parties prenantes (participants)</b>	Réaliser une cartographie d'acteurs. Outre les <b>acteurs de la gestion de l'eau</b> (élus, industries, associations, usagers, etc.), penser également aux <b>acteurs de la participation</b> (facilitateur, garant, évaluateur, etc.).  Les « participants » peuvent être des individus, des groupes, institutions ou des catégories (ex : néo-ruraux). Ne pas oublier les « oubliés ». Lister les parties prenantes dans la colonne de gauche de la matrice PrePar.	Listes d'acteurs comprenant les « oubliés »

## Colloque OPDE 2017 Montpellier

### « Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

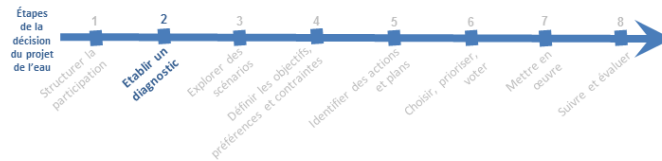
<b>Valider les étapes de la décision</b>	<p>En utilisant les posters, valider l'ordre des étapes de la décision le plus pertinent dans le cadre du dispositif participatif local et définir le degré de participation souhaité. Huit étapes de la décision sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire un plan de participation</li> <li>• Etablir un diagnostic</li> <li>• Explorer des scénarios</li> <li>• Définir les objectifs, préférences et contraintes</li> <li>• Identifier des actions et plans</li> <li>• Choisir, prioriser, voter</li> <li>• Mettre en œuvre</li> <li>• Suivre et évaluer</li> </ul> <p>Ces étapes ont été identifiées sur la base de la théorie de la décision (Lipshitz and Bar-Ilan, 1996; Montibeller et al., 2001; Roy, 1993; Russo and Schoemaker, 1989; Witte 1972), et adaptées au processus décisionnel « standard » de la gestion de l'eau en France.</p> <p>Ecrire les étapes dans la matrice PrePar.</p>	Posters étapes de la décision (cf. Figure 4)
<b>Lister les actions de participation</b>	<p>Une « action » de participation est définie par un objectif ou une contribution à la décision (p.e. « collecter des données hydrologiques », « définir des critères de gestion », « recueillir des propositions d'action », « faire explorer des nouvelles pratiques par la simulation », « voter parmi des options », etc). Chaque action est attachée à un ou des participants et est positionnée dans la séquence d'actions (étapes). Les fiches actions de participation peuvent être utilisées en support puis reportées dans la matrice PrePar.</p>	<p>Fiches actions de participation (cf. Annexe 2)</p> <p>Une liste d'exemples d'actions est donnée à titre indicative.</p>
<b>Définir le rôle des parties prenantes pour chaque action</b>	<p>Pour chaque action, les parties prenantes peuvent avoir quatre rôles distincts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisateur (O) = Organiser, faire faire</li> <li>• Actif (A) = Donner son opinion, décider (participation active)</li> <li>• Passif (P) = Etre présent, écouter, être informé (participation passive)</li> <li>• (Rien) = ne pas participer, être absent</li> </ul> <p>Remplir les cases de la matrice PrePar avec les lettres correspondantes.</p>	
<b>Discuter les méthodes participatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de choix a priori → selon le besoin</li> <li>• Diversifier selon le contexte précis</li> <li>• Ne pas se focaliser sur ce qu'on sait faire uniquement</li> <li>• Consulter, discuter</li> <li>• Utiliser les compétences présentes</li> <li>• Se former</li> </ul>	Fiches méthodes

**Tableau 3. Les six sous-étapes pour concevoir un plan de participation (PrePar)**

Ces sous-étapes sont réalisées par le groupe représentatif à travers deux ateliers. Un premier atelier d'1/2 à une journée introduit ce qu'est la participation citoyenne dans la gestion de l'eau, présente les différentes étapes de la décision, le degré de participation citoyenne possible à chaque étape ainsi que les méthodes participatives possibles pour associer les citoyens à ces étapes. Le principal support utilisé pour cet atelier est un ensemble de huit posters, chacun sur une étape de la décision (cf. Figure 4) accompagnés de fiches méthodes sur les différentes méthodes participatives listées en bas du poster<sup>4</sup>. En préparation ou immédiatement après ce premier atelier, des ateliers de découverte de

<sup>4</sup> Pour voir l'ensemble des posters, des fiches méthodes et de la méthodologie employée, consulter « *Etat de la connaissance des méthodes permettant d'impliquer les parties prenantes et les citoyens dans la décision, la gestion et la gouvernance du grand cycle de l'eau en France* » disponible sur le site internet de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse <https://www.eaurmc.fr> (à partir de fin septembre 2017).

méthodes participatives peuvent être organisés avec des participants intéressés. Un deuxième atelier d'une journée permet au groupe représentatif de concevoir son plan de participation selon les huit étapes mentionnées plus haut et décrites ci-dessous. Si le plan de participation n'est pas finalisé à la fin de la journée, il peut être complété via des délibérations complémentaires en utilisant le vote à distance et dont la synthèse est faite par le groupe pilote.



### Décrire et comprendre l'état biophysique, social et économique du territoire



Cette étape de diagnostic vise à décrire l'état passé et présent du bassin versant, d'un point de vue social, économique et environnemental (les usages de l'eau, les débits, les espèces animales, etc.). Elle vise aussi à identifier et analyser les principaux enjeux, et comprendre la gestion. Cela peut être réalisé par le biais d'observations de terrain, d'inventaires, de cartes, de modélisation, etc.

#### Quel degré de participation ?

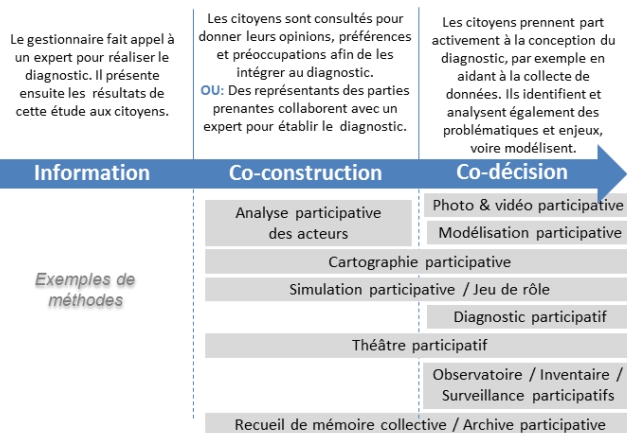


Figure 4. Poster de présentation de l'étape de diagnostic participatif

### 3.3 Régulation

Peu de directives méthodologiques initiales relatives à la régulation ont été fournies aux managers et facilitateurs du projet SPARE. Les trois principaux supports qui ont été formalisés sont un formulaire type d'engagement des participants dans le dispositif participatif qui détaille leurs droits et leurs devoirs (cf. Annexe 3) ; des règles comportementales de participation à énoncer et afficher à chaque début de réunion collective ; et des autorisations individuelles de droit à l'image pour les photos et vidéos. La transparence et le droit à l'information des participants sont assurés en partie par le suivi-évaluation participatif du dispositif (cf. ci-dessous). Un accompagnement plus spécifique à la Drôme a été mis en place pour cette étape (cf. ci-dessous).

### 3.4 Suivi & évaluation

Un certain nombre de **méthodes de suivi-évaluation transversales au projet SPARE** ont été proposées par Irstea. Elles permettent d'analyser les dispositifs participatifs mis en place dans les cinq terrains d'étude du projet SPARE (dont la Drôme) et de suivre et évaluer les étapes initiales de la participation avant que le groupe de suivi-évaluation participatif (ou d'évaluateurs locaux) ne soit formé. En effet il est difficile d'établir comment suivre et évaluer le dispositif participatif avant que celui-ci ne soit formalisé dans le plan de participation.

## Colloque OPDE 2017 Montpellier

### « Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

Les méthodes de suivi-évaluation transversales au projet SPARE sont :

- Un questionnaire initial diffusé de manière large aux citoyens du bassin versant pour collecter leurs perceptions et représentations vis-à-vis de la rivière et de la participation
- Listes de présence
- Attentes en début de réunions
- Observation participante et comptes rendus détaillés des actions participatives
- Photos et films des différentes actions participatives
- Questionnaires d'évaluation suite à chaque réunion du groupe représentatif
- Entretiens vidéo
- Formulaire en ligne de type carnet de bord (Etienne) qui permet au manager, facilitateur et chercheurs de renseigner en cours de route ce qui se passe au sein du dispositif participatif

En parallèle, le **suivi-évaluation participatif** du dispositif suit en grande partie le cadre MEPPP détaillé ailleurs (Hassenforder, Pittock, Barreteau, Daniell, & Ferrand, 2016) et comprenant sept étapes :

1. Définition des objectifs de suivi-évaluation
2. Identification des indicateurs
3. Vérification de la faisabilité
4. Choix des méthodes
5. Analyse
6. Mise en œuvre
7. Partage des résultats.

Les premières étapes du suivi-évaluation sont les suivantes :

- Formation sur les méthodes suivi-évaluation au manager et facilitateur,
- Cadrage du suivi-évaluation par le groupe pilote (cf. ci-dessous),
- Formation sur les méthodes de suivi-évaluation au groupe représentatif lors du premier atelier,
- Planification de l'évaluation locale par le groupe représentatif via le plan PrePar (étape de la décision N°8 'Suivre et évaluer'),
- Mise en œuvre.

Le cadrage du suivi-évaluation est réalisé par le groupe pilote à travers une première réunion dédiée. Cette première réflexion sur l'évaluation est l'occasion pour le groupe pilote de préparer la planification du processus participatif (PRE-PRE-PAR) et de déterminer les connaissances nécessaires pour déterminer si les objectifs ont été atteints. L'évaluation dans ce cas ne vise PAS à contrôler ce qui se fait localement mais à soutenir le processus participatif afin de s'assurer qu'il est sur la bonne voie vers ses objectifs. L'évaluation est conçue par le groupe pilote, le gestionnaire et le facilitateur pour eux-mêmes et d'autres parties prenantes. Les chercheurs fournissent un soutien méthodologique.

L'évaluation sera effectuée par un évaluateur local indépendant du gestionnaire ou du groupe pilote (pour éviter l'auto-évaluation) mais connaissant les conditions locales. Avec les moyens limités disponibles dans le projet pour le suivi-évaluation, le rôle de l'évaluateur peut par exemple être effectué par plusieurs personnes. L'évaluateur local sera invité à signer une charte de SE (sur sa posture, la propriété intellectuelle des données recueillies, etc.) fournie par les chercheurs.

Les résultats du suivi-évaluation permettent de recueillir des informations sur le contexte, le processus et les impacts du dispositif participatif. En plus de soutenir le processus participatif, cette information est utilisée pour partager l'expérience participative entre les cinq terrains du projet et pour communiquer sur le dispositif participatif et ses résultats aux acteurs locaux.

### 3.5 Communication

Dans notre conception de l'ingénierie participative, la communication n'est pas de la participation, mais elle vient en support de la participation. Notamment, la communication permet de :

- diffuser l'information initiale sur le dispositif participatif et attirer l'attention des citoyens pour provoquer leur engagement,
- mobiliser les citoyens pour les différentes actions participatives,
- diffuser les résultats du suivi-évaluation, par exemple partager la composition du groupe représentatif, les changements produits, etc.,
- faire connaître le plan de participation à la population du bassin versant et lui donner les moyens de réagir (consultation).

### 3.6 Mise en œuvre

La mise en œuvre de la participation dépend très largement du contenu défini dans le plan de participation. Néanmoins, un certain nombre de principes généraux la sous-tendent.

Tout d'abord, le plan de participation doit être décliné de manière opérationnelle, c'est-à-dire en incluant des dates butoir, en prévoyant les interactions avec les autres agendas (politique, social, culturel, etc.), en affinant si nécessaire les étapes du plan en prenant compte des exigences techniques, des engagements qu'elles requièrent et des contraintes en termes de ressources (temps, budget, etc.). Les moyens sont sécurisés. L'encadré 1 présente quelques éléments logistiques à prendre en compte lors de la réflexion sur l'opérationnalisation du plan de participation.

#### **Encadré 1. FACILITER LA LOGISTIQUE**

##### **Dates des événements**

- Semaine / Soirs / week-ends / vacances
  - actifs vs. fonctionnaires vs. retraités vs. familles
- Laisser choisir → il y aura toujours des exclus
- Répéter, distribuer : plus cher et anti-collectif
- Dates → temps sociaux (fêtes, ...)

##### **Lieux**

- Proches : sur grands bassins, impossible pour tous
- Distribuer : plus cher et anti-collectif
- Lointains : présence renforcée, mais logement ?
- Lieux, salles → penser aux espaces publics « banals », aux extérieurs, aux lieux-temps publics (marchés)
  - Espace, accessibilité, respiration, calme, visibilité

##### **Facilités & Organisation**

- Transport = navette, covoiturage
- Gardes d'enfant, ou venue des enfants !
- Respect des horaires
- Prévision de planning à long terme
- Participation électronique

##### **Pour le processus**

- Animation → contrats, demandes spécifiques
- Equipement
- Confort → pauses, petit matériel, « goodies », symboles de participation (ex : teeshirts, sacs)

## Colloque OPDE 2017 Montpellier

### « Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

Il convient également à ce stade de prévoir les incertitudes et de gérer les risques, *via* par exemple un plan de contingence sur la participation qui permettra d'anticiper, dans la mesure du possible, « l'incontrôlé » : comment gérer des processus autonomes ou émergents engendrés par le dispositif participatif ? Quelles 'sanctions' face aux personnes qui ne respectent pas les règles de participation ? Quelle organisation si le processus prend de l'ampleur ?

Certaines méthodes participatives peuvent nécessiter des adaptations ou développements méthodologiques propres, comme par exemple la modélisation participative ou le théâtre forum. Certains peuvent nécessiter le recours à des consultants externes. Ces adaptations peuvent être faites par le manager, le facilitateur et les chercheurs, en incluant ou non des citoyens motivés. Ce temps de développement doit également être pris en compte dans le plan opérationnel de participation. L'opérationnalisation du plan de participation doit être faite de manière transparente vis-à-vis des personnes qui ont participé à l'ingénierie du dispositif.

La mise en œuvre du dispositif participatif pourra ensuite être lancée de manière officielle à travers un événement public auquel les médias sont invités. Le lancement inclue une signature, un accord, ou un lancement officiel avec les élus et tous les membres du groupe représentatif.

## 4. LA MISE EN APPLICATION DANS LE CAS DU BASSIN VERSANT DE LA DRÔME (2016-2017)

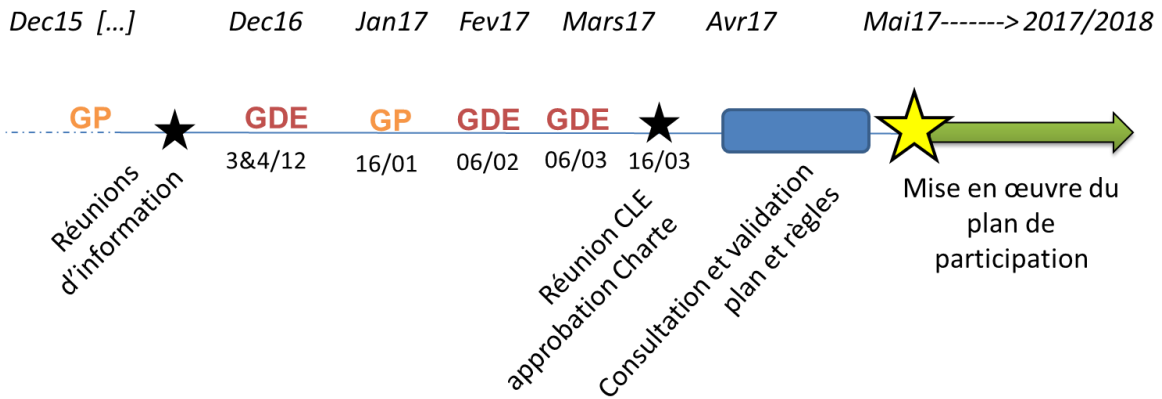
### 4.1 Organisation

Le SMRD a donc fait appel à IRSTEA dans le cadre du projet SPARE pour l'accompagner dans la mise en œuvre du dispositif participatif. Un facilitateur a été embauché en avril 2016 à mi-temps. Ce facilitateur a été remplacé entre novembre 2016 et juin 2017 pendant un congé maternité. En avril 2017, le contrat du facilitateur a été augmenté pour passer à 80% pour pouvoir répondre à la charge de travail demandée par l'organisation du dispositif participatif. Entre mi-juin et mi-août 2017, un stagiaire a été embauché à plein temps afin de suppléer le facilitateur dans la phase de diagnostic citoyen.

Le Groupe Pilote, composé de 10 personnes, a été recruté en avril 2016 afin de soutenir le SMRD dans ses choix stratégiques vis-à-vis du dispositif participatif. Le choix des membres contactés a été fait par le SMRD sur la base de ses réseaux professionnels via des contacts individuels par téléphone. Pour le recrutement, la motivation a été privilégiée à la représentativité des participants. Les personnes contactées ont ensuite confirmé leur volonté de participer à la fin de la première réunion. Le Groupe Pilote a travaillé dans un premier temps sur la mobilisation des citoyens du bassin versant afin de constituer le groupe représentatif. Ce travail a été fait lors de trois réunions successives en mai, juin et septembre 2016. Pour ce travail, le groupe a identifié les moyens de communication les plus pertinents (articles de presse, posters, newsletters, etc.) pour mobiliser des citoyens habitant ou non le bassin versant. Il a également proposé d'organiser trois réunions d'information en amont de l'étape de préparation de la participation (cf. Figure 5). Cette première communication large a permis de rassembler 32 citoyens les samedi 3 et dimanche 4 décembre 2016 pour concevoir un plan de participation PrePar pour le bassin versant de la Drôme en suivant la méthodologie décrite ci-avant. La méthodologie a cependant été adaptée en ce que cette procédure ne s'est pas déroulée en deux ateliers distincts mais sur un week-end pour éviter de mobiliser les participants deux week-ends d'affilée. A l'issue de ce premier week-end, les participants ont exprimé leur volonté d'organiser un deuxième, puis une troisième session afin de permettre aux personnes qui n'étaient pas disponibles les 3 et 4 décembre de rejoindre le groupe et de donner leur avis sur le plan de participation. Six nouvelles personnes sont venues le 6 février puis deux supplémentaires le 6 mars.

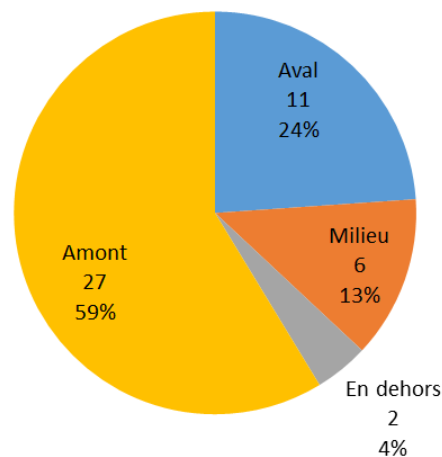
## Colloque OPDE 2017 Montpellier

« Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »



**Figure 5. Etapes principales du dispositif d'ingénierie participative de la participation sur le bassin versant de la Drôme** (GP = Groupe pilote, GDE = Groupe Débat pour l'eau ou Groupe représentatif, CLE = Commission Locale de l'Eau)

Est ainsi considérée membre du groupe représentatif ou « Groupe Débat pour l'Eau » - GDE (ainsi nommé par le Groupe Pilote) toute personne ayant participé au moins une fois à une réunion du GDE. A la fin de la phase d'ingénierie de la participation en avril 2017, le GDE était composé de 46 membres d'une moyenne d'âge de 55 ans dont 28 hommes (61%) et 18 femmes (39%). La majorité des participants vient de l'amont du bassin versant (cf. Figure 6).



**Figure 6. Répartition géographique des membres du groupe représentatif ou « Groupe Débat pour l'Eau » - GDE** (pendant la phase d'ingénierie participative de la participation Déc. 2016 – Avr. 2017)

### 4.2 Procédure

Le GDE s'est réuni trois fois afin de concevoir son plan de participation. Dans la mesure où les membres du groupe n'avaient pas le temps de découvrir différentes méthodes participatives (ce temps était normalement prévu entre le premier et le deuxième atelier PrePar), l'Irstea a proposé que le choix des méthodes participatives revienne au groupe pilote sur la base du plan de participation conçu par le GDE et en discussion avec le manager, le facilitateur et les chercheurs.

Lors de la première rencontre des 3 et 4 décembre, les objectifs de participation identifiés par le GDE ont été résumés ainsi : « Créer un processus légitime et crédible pour former/informer les citoyens, recueillir, échanger, mettre en commun et diffuser à tout le monde les besoins, les souhaits et les propositions des citoyens sur tous les enjeux pour faire évoluer les représentations, le lien des citoyens à la rivière, la préservation et la gestion du bassin versant pour vivre mieux et construire un bien commun ». Cet objectif a été ensuite résumé par le groupe pilote comme suit : « Permettre aux citoyens de faire des propositions concrètes sur tous les sujets pour amener des idées nouvelles à la



## Colloque OPDE 2017 Montpellier

### « Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

CLE en amont de la révision du SAGE ». A l'issue de ce premier week-end, une première ébauche de plan de participation a été faite, qui a ensuite été complétée par deux réunions successives, le 6 février et 6 mars 2017, ainsi que par un travail de fond réalisé par le Groupe Pilote. Lors de ces réunions successives, les participants ont notamment rempli les fiches action de participation. En préalable à la réunion du 6 mars, les chercheurs avaient compilé le plan de participation produit les 3 et 4 décembre, les fiches action de participation et ajouté leurs suggestions méthodologiques puis présenté ce travail au groupe.

Lors de la réunion du 6 mars, les participants s'interrogeant sur leur légitimité propre à « décider de qui va participer », ont décidé de réaliser une consultation permettant à tous les membres du GDE de donner leur avis sur le plan et les règles de participation produits au préalable. 8 avis ont été enregistrés, dont 7 validant les documents. Le plan et les règles de participations finaux ont été présentés le 13 mai 2017 lors du forum de lancement du dispositif participatif, qui a marqué également le début de la mise en œuvre du plan de participation, en commençant par la phase de diagnostic participatif. La figure 6 présente le plan de participation final conçu par le GDE. Plusieurs adaptations ont été faites par rapport aux étapes proposées dans la méthodologie PrePar qui ont permis d'adapter ces étapes au bassin versant de la Drôme, par exemple le plan Drôme n'inclue pas d'étape de mise en œuvre et inclue deux moments de priorisation (des orientations et des actions).

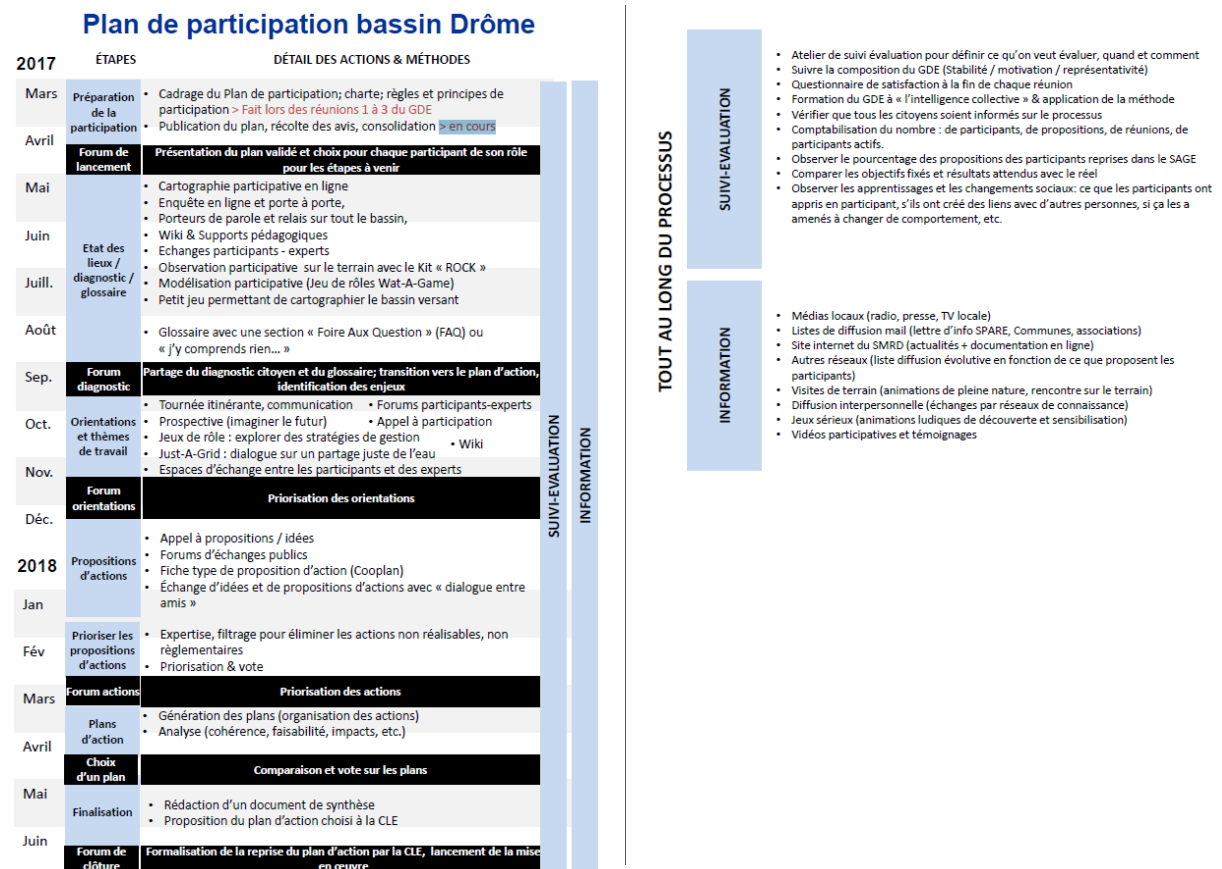


Figure 6. Plan de participation du bassin versant de la Drôme

### 4.3 Régulation

Suite à la première réunion du 3 et 4 décembre, le manager et le facilitateur, appuyés par les chercheurs, ont travaillé à l'élaboration de règles de la participation<sup>5</sup>. Ces règles, construites sur le modèle du règlement intérieur de la CLE ont pour objectif de formaliser l'existence des différents groupes participatifs et également de réguler leur fonctionnement. Elles incluent des éléments sur la

<sup>5</sup> Tous les documents sont disponibles sur le site internet du SMRD rubrique « Documents divers / Etudes » : <http://www.riviere-drome.fr>

## Colloque OPDE 2017 Montpellier

### « Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

composition du groupe pilote et du GDE, leurs rôles, la fréquence des rencontres, les modalités de validation des décisions et les engagements. Ces règles de participation ont été discutées lors des réunions des 6 février et 6 mars sur la base de la charte de la participation du public portée par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer<sup>6</sup> et qui venait tout juste d'être publiée. Les règles de participation ont ensuite été soumises à consultation au même titre que le plan de participation à tous les membres du GDE en avril 2017. En juillet 2017, ces règles de participation ont été complétées par des **règles de fonctionnement des échanges emails**, dont le besoin avait été exprimé par le SMRD et plusieurs membres du groupe pilote.

La **charte** a pour objectif de créer un lien entre le groupe institutionnel de gestion de l'eau (la CLE) et le groupe citoyen (le GDE). Elle assure la reconnaissance du projet SPARE et des groupes citoyens par la CLE ainsi que la prise en compte des travaux du GDE par la CLE. La charte, validée par la CLE en mars 2017, permet :

- à 3 membres du GDE d'être contributeur aux commissions thématiques
- à 1 membre du GDE d'être observateur aux bureaux de la CLE
- à 2 membres du GDE d'être observateurs en CLE plénière

Avant chaque réunion, le facilitateur lance un appel à volontaires qui sont ensuite sélectionnés par le Président de la CLE.

D'autres questions relatives à la régulation de la participation, telles que la transparence et la redevabilité, l'arbitrage, les garants, et le droit d'information ont été discutées lors des différentes réunions.

Enfin, un **formulaire d'adhésion au GDE** a été circulé aux membres du GDE afin de formaliser leur engagement. En avril 2017, seuls 12 participants sur les 46 l'avaient signé. L'hypothèse est que certains participants sont venus à une réunion et n'ont pas souhaité poursuivre leur engagement. En parallèle, d'autres sont actifs mais n'ont pas signé le formulaire simplement parce qu'ils n'ont pas vu passer le mail ou pas signé en début de réunion. Une seule personne sur les 46 a explicitement dit qu'elle ne souhaitait pas faire partie du GDE pour l'instant. 14 entretiens ont été réalisés par un stagiaire d'Irstea avec différents participants afin de mieux comprendre leurs trajectoires d'engagement. Une personne a demandé par écrit son retrait du GDE en juillet 2017.

L'objectif de ces différents documents de formalisation était notamment d'éviter que les nouveaux arrivants ne remettent en question le travail fait au préalable par les membres du GDE sur les règles et le plan de participation.

#### 4.4 Suivi & évaluation

La mise en place du suivi-évaluation a suivi dans les grandes lignes la méthodologie proposée. Dans un premier temps, lors de la réunion du 3 et 4 décembre, le groupe représentatif a pu discuter des éléments de suivi-évaluation au titre d'une des étapes de la décision mentionnée dans la méthodologie PrePar. Cependant les participants ont fait part de leur difficulté à discuter du suivi-évaluation de la participation alors même que le plan de participation n'était pas encore finalisé. D'autre part, ils ont mis en avant le lien très fort entre le diagnostic participatif du bassin versant et le suivi-évaluation initial.

Le cadrage du suivi-évaluation était à l'ordre du jour de plusieurs réunions du groupe pilote mais n'a jamais vraiment été abordé par manque de temps. Il a donc été formé un groupe de suivi-évaluation du dispositif participatif *ad-hoc* composé de membres du groupe représentatif volontaires. Ce groupe s'est réuni une première fois le 24 avril 2017 (11 participants) pour cadrer les objectifs et indicateurs

---

<sup>6</sup> Cf. <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/charte-participation-du-public>. Le ministère est devenu depuis « Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire » sous le gouvernement d'Emmanuel Macron.

## Colloque OPDE 2017 Montpellier

### « Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

de suivi-évaluation. La deuxième réunion du 11 juillet 2017 (5 participants) a été l'occasion de discuter de propositions méthodologiques faites par Irstea sur la base du cadrage initial, de présenter les premiers résultats du suivi-évaluation de la phase d'ingénierie de la participation et de valider la mise en place de fiches de suivi des actions participatives. Un site internet a également été mis en place le 30 juin 2017 afin de permettre aux membres du groupe représentatif d'échanger sur les actions participatives mises en place. Ce site permet de garder en mémoire les échanges et actions mis en place. Il est apparu lors de l'expression des attentes que la plupart des personnes participaient au groupe suivi-évaluation pour connaître les résultats du suivi et être informés de l'avancée du processus.

Concernant les outils de suivi-évaluation plus transversaux, le Tableau 4 donne des éléments quantitatifs sur les données collectées :

Méthodes de suivi-évaluation transversales au projet SPARE	
Questionnaire initial <a href="https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdFQQwvrhLf0d0L49Fto13479vFCLn0hOylxsJ9BDoQjX9Q/viewform">https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdFQQwvrhLf0d0L49Fto13479vFCLn0hOylxsJ9BDoQjX9Q/viewform</a>	85 réponses
Listes de présence	A chaque réunion
Attentes en début de réunions	A chaque réunion du GDE
Observation participante et comptes rendus	A chaque réunion
Photos et films	A chaque réunion
Questionnaires d'évaluation suite à chaque réunion	60 questionnaires sur la phase d'ingénierie (04/12/16 : 24 ; 06/03/17 : 18 ; 13/05/17 : 14+4)
Entretiens vidéo	13 (03/09/16 : 2 ; 3&4/12/16 : 6 ; 06/02 : 2 ; 06/03/17 : 2 ; 13/05/17 : 1)
Méthodes de suivi-évaluation spécifiques au dispositif participatif Drôme	
Entretiens complémentaires sur la phase d'ingénierie de la participation	14
Site internet	Analyse à réaliser
Echanges d'emails	Analyse à réaliser
Fiches de suivi des actions participatives	Viennent d'être lancées

**Tableau 4. Eléments quantitatifs sur le suivi-évaluation du dispositif participatif Drôme**

Les données collectées *via* ces outils sont analysées en partie dans la partie 'Premiers retours d'expérience' ci-dessous.

## 4.5 Communication

Une communication large a été mise en place avant chaque réunion du groupe représentatif pour attirer de nouveaux participants. Les moyens utilisés sont :

- Articles de presse dans des journaux locaux (le Journal du Diois, le Crestois, le Dauphiné Libéré)
- Lettre d'information du SMRD (Inf'EauDrom') distribuée dans toutes les boîtes aux lettres tous les 6 mois
- Site internet du SMRD <http://www.riviere-drome.fr/actualites.php>
- Site internet du dispositif participatif <https://sites.google.com/site/dromenjeu/>
- Page facebook du SMRD : <http://www.facebook.com/SMRDDrome/>
- Des posters ont été réalisés par le groupe pilote pour motiver les citoyens à participer

## Colloque OPDE 2017 Montpellier

### « Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

- Affichage dans les mairies Listing mails (communes du bassin versant, membres de la CLE, associations recensées par les membres du groupe pilote)
- Radios locales (radio France Bleu, radio Saint Ferréol, radio RDWA)
- Communiqués de presse pour le web (sites, blogs, portails, magazines en ligne)

Une chargée de relation presse a été recrutée en septembre 2016 (contrat de novembre 2016 à novembre 2018) pour communiquer sur le dispositif participatif dans ces différents médias. Suite à la consultation des membres du GDE en avril 2017, le plan et les règles de participation ont été communiqués de manière large par ces différents médias.

#### 4.6 Mise en œuvre

Suite au forum de lancement du 13 mai 2017, la mise en œuvre du plan de participation a démarré avec l'étape de diagnostic participatif. Sept groupes de travail ont été formés :

- Observation terrain avec un Kit d'Observation pour la Protection de l'Eau et des Rivières (intitulé KOPER)
- Groupe modélisation participative : Jeu de rôle de la Drôme kit Wat-A-Game
- Groupe qualité de l'eau *via* l'échange avec les experts
- Plateforme d'accès aux données sur la rivière
- Mur d'expression
- Qui fait quoi pour gérer l'eau de la Drôme
- Suivi-évaluation

Des ateliers d'écriture de la synthèse de l'état des lieux sont prévus du 2 au 10 octobre 2017 afin de synthétiser les productions des différents groupes avec les participants. Le 2<sup>ème</sup> forum du groupe représentatif aura lieu le 14 octobre 2017 pour découvrir les thèmes synthétisés dans l'état des lieux et démarrer l'étape suivante 'Thèmes et orientations : vers où veut-on aller pour nos rivières ?'.

## 5. PREMIERS RETOURS D'EXPERIENCE

La question qui nous intéresse dans cette communication est : est-ce pertinent de faire participer les citoyens très en amont du processus de décision, dans la phase d'ingénierie de la participation ? Répondre à cette question nécessite de faire le bilan de l'expérience de la Drôme. Sur la base du cadre conceptuel proposé dans le cadre MEPPP (Hassenforder *et al.*, 2016) nous allons notamment nous intéresser à deux aspects : le processus participatif en tant que tel et ses résultats et impacts. Le contexte dans lequel se déroule le dispositif est moins pertinent pour répondre à notre question de recherche<sup>7</sup>. Ce dispositif participatif étant en cours, nous ne pourrions véritablement analyser que d'ici quelques semaines ou mois les apports de cette participation. Cependant un certain nombre de constats peuvent d'ores et déjà être faits.

### 5.1 Le processus participatif

**Méthodologie PrePar :** Il y a un paradoxe dans le fait de vouloir favoriser l'autonomisation des citoyens à décider eux-mêmes de leur plan participatif. En leur donnant les moyens de décider, les chercheurs d'Irstea ont amené les citoyens à remettre en cause les méthodes participatives qu'Irstea proposait et l'expertise même des chercheurs sur la participation. Cela peut être vu comme un succès en soi. Cependant cela a également amené quelques tensions entre certains participants et les chercheurs, qui ne sont pas sans rappeler la tension entre attachement et détachement évoquée par Callon en 1999, et inhérente à la recherche action. Cette tension se traduit d'une part par des

---

<sup>7</sup> Cette analyse s'appuie sur les données récoltées grâce aux différentes méthodes de suivi-évaluation évoquées ci-dessus. Seuls les 14 entretiens complémentaires sur la phase d'ingénierie de la participation n'ont pas pu être analysés à temps pour cette communication dans la mesure où ils ont été réalisés en été 2017.

## Colloque OPDE 2017 Montpellier

### « Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

citoyens ayant le sentiment que les chercheurs veulent leur imposer des outils qui ne viennent pas d'eux ; et d'autre part par des chercheurs ayant le sentiment de chercher à s'adapter au mieux aux souhaits des citoyens, et à leur laisser un maximum de place dans le processus de décision mais sans que ces derniers ne soient force de proposition. Cette tension a amené à plusieurs reprises au cours du processus à repréciser les rôles de chacun tels qu'ils avaient été initialement énoncés. L'objectif de cette communication n'est pas de faire des recommandations sur la méthodologie d'ingénierie de la participation. Par contre nous cherchons à comprendre ici dans quelle mesure les choix méthodologiques faits ont pu impacter la pertinence de l'ingénierie participative de la participation. Ce découplage est nécessaire pour monter en généralité.

Un des aspects méthodologiques essentiels de cette expérience est la nécessaire **montée en compétence des citoyens sur la participation** afin de pouvoir décider « en connaissance de cause ». Cela implique de former et d'informer les citoyens sur la participation, sa régulation, le dispositif, les méthodes, etc. Or les citoyens viennent d'abord pour parler de la rivière et ne sont pas forcément intéressés par une telle formation. Beaucoup, et notamment les actifs, n'ont pas le temps de se former. Dans une expérience parallèle conduite en Tunisie pour des facilitateurs, le temps consacré à la formation initiale, préalable à PrePar, a été de plusieurs semaines. Dans la Drôme, cette (in)formation primaire aurait dû être proposée auparavant, mais du fait de contraintes de ressources et de mobilisation, elle a dû être concentrée sur le même week-end que la planification de la participation. Elle a donc été très superficielle. Même si elle en avait été découplée, elle aurait peut-être été insuffisante pour des participants non familiers avec la participation. Pour les « habitués », ils peuvent être spécialisés avec des séquences et des méthodes. Ici, du point de vue des chercheurs, la montée en compétence a donc été insuffisante. Chez les citoyens, cela a créé une certaine confusion par rapport à la phase d'ingénierie de la participation. Trois personnes l'ont exprimé dans leurs questionnaires du 4 décembre 2016 (cf. Annexe 4) et plusieurs l'ont exprimé à l'oral à la fin des réunions. Cependant, suite au forum de lancement, ces trois personnes exprimaient une diminution de cette confusion et un sentiment positif pour la suite (« cela commence à prendre sens », « Aujourd'hui je me sens dans le train », « il me semble qu'il pourra en déboucher du concret »). Ce sentiment de confusion a pu être renforcé par le fait que les chercheurs et le facilitateur n'aient pas réussi à faire exprimer au collectif un objectif clair, concis et partagé du dispositif participatif, amenant les groupes à se réinterroger par la suite sur le sens de leur engagement. Ceci est une hypothèse.

Un dernier point méthodologique est lié à la **durée de la phase d'ingénierie**. Le cadre méthodologique initial proposait deux ateliers d'une journée. Suite à la demande des participants de maintenir le GDE ouvert, deux autres ateliers ont été organisés, ce qui a permis à de nouveaux participants de contribuer, mais a significativement prolongé la durée de la phase d'ingénierie. Dans le questionnaire du forum de lancement du 13 mai 2017, quatre participants trouvent que les étapes précédentes ont pris trop de temps et auraient pu être plus synthétiques. Mais 7 personnes sur les 11 qui ont répondu ne pensent pas que « c'était une perte de temps » (cf. Annexe 4).

**Engagement** : L'engagement des participants à travers la phase d'ingénierie n'est pas évident : le SMRD a expliqué aux participants qu'ils étaient invités à contribuer à un processus participatif qu'eux-mêmes allaient définir. Ainsi, en venant à la première réunion, les participants ne savaient pas quelles allaient être les futures étapes ni comment ils pourraient y contribuer. Ceci est un risque pour la structure porteuse du dispositif participatif au sens où cela peut être perçu comme un manque d'organisation ou de cohérence méthodologique. Cependant les réunions d'information ont permis d'expliquer la nature du dispositif qui a été d'autant mieux perçu par les participants qu'ils avaient un rôle à y jouer. Au-delà de la première mobilisation, l'engagement des participants sur la durée pose également question : comment adapter un dispositif conçu pour un public captif à des publics non captifs ? Sur les 46 membres du GDE, une quinzaine sont très actifs dans la phase de diagnostic. Le 2<sup>ème</sup> forum du 14 octobre prochain sera le témoin des personnes mobilisées. En parallèle, au cours de la phase d'ingénierie, un petit nombre de participants ont commencé à contribuer au pilotage du dispositif participatif et à se mettre dans l'action : deux personnes ont

## Colloque OPDE 2017 Montpellier

### « Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

travaillé sur un questionnaire sur l'analyse de la composition du GDE, trois personnes ont vulgarisé des documents techniques, etc. Dans les questionnaires du 13 mai, cinq personnes ont exprimé des choses par rapport à l'autonomie/l'engagement des participants : une étant rassurée que les participants commencent à faire des choses, une regrettant que l'engagement ne soit pas plus grand et deux exprimant que plus d'autonomie aurait dû être laissée. En parallèle, 5 participants sur les 13 ne « se sont pas approprié le dispositif participatif et ne se sentent pas prêts à faire des choses telles que définies dans le plan de participation ».

**Dynamique de groupe** : le rôle du facilitateur a été clé dans la gestion de la dynamique de groupe et des disparités entre les participants, aussi bien en termes de connaissances sur l'eau ou sur la participation, que de prises de parole. Cette dynamique a commencé à se déséquilibrer dès lors que les participants ont commencé à se réunir en groupes de travail en auto-facilitation pendant la phase de diagnostic, ainsi qu'à travers les échanges dématérialisés (emails et forum). Les règles de participation n'ont pas permis de toujours contenir les prises de pouvoirs et abus. Le « savoir-être participant », à défaut du « savoir participer » n'a pas été suffisamment encadré ni par l'organisation ni par la régulation de la participation (Hassenforder *et al.*, 2018). Une des hypothèses avancées est que cela pourrait être dû au fait que le public n'est pas captif et que la régulation sociale qui se fait normalement au sein d'un groupe ne peut pas se faire dans la mesure où ce dernier n'est pas formalisé et où ses membres apprennent à se connaître et à être un groupe.

## 5.2 Les produits / effets / impacts

**Le plan de participation** : en termes de produit, le plan de participation citoyen a été finalisé et entièrement construit par les citoyens. Il est utilisé à chaque réunion du GDE et du Groupe Pilote pour recadrer les objectifs des réunions et sert d'appui au SMRD pour le cadrage général du processus. Cependant il ne semble pas être utilisé aujourd'hui comme un document procurant une « vision » aux participants de leur propre processus, mais ceci sera à confirmer via l'évaluation à venir du processus. En outre, le document final est plutôt une liste de méthodes qu'un document permettant de partager les rôles des différents acteurs dans la participation comme initialement prévu (cf. Figure 6). Du point de vue des chercheurs, le plan de participation ne reflète pas la plus-value citoyenne et n'a pas permis de valoriser la créativité des citoyens. En outre, en cherchant à accommoder à la fois les propositions des citoyens et des chercheurs, il a créé une tension entre eux sur les méthodes à employer dans la suite du dispositif, comme mentionné ci-dessus.

**Apprentissages de la participation** : En termes d'effets, globalement les participants ont appris plus de choses sur la participation que sur la rivière ou sa gestion (cf. Annexe 4), ce qui est cohérent avec le fait que la phase d'ingénierie de la participation était plus centrée sur la participation que sur la rivière. Ceci est encourageant, d'autant plus dans le contexte de la Drôme où plusieurs participants ont, ou ont eu dans le passé, des expériences professionnelles liées à la participation (éducation environnementale, associations de consommateurs, appui aux politiques publiques, démocratie environnementale, etc.). En parallèle, faire venir les citoyens pour parler d'abord de participation et non de la rivière ou de l'eau a été la première difficulté à laquelle s'est confronté le SMRD. En effet, la majorité des citoyens qui ont participé l'ont fait initialement car ils s'intéressent à la rivière. Cette difficulté s'est fait ressentir également lors de la 3ème réunion du groupe lors de laquelle plusieurs participants ont exprimé en séance leur « ras-le-bol » de ne pas avoir encore abordé de front les sujets qui les motivaient (qualité de l'eau, partage de la ressource, etc.). L'ingénierie participative de la participation rallonge nécessairement le temps de participation et peut aboutir à la « fatigue » et au désintéressement de certains. Cette difficulté a été contrebalancée par l'explication que dès le forum de lancement, chacun aurait la possibilité de s'impliquer dans le rôle qui lui conviendrait le mieux (réculte de données, organisation du dispositif participatif, propositions d'actions, etc.). En parallèle, dans les questionnaires distribués le 13 mai, 13 personnes sur 14 ont indiqué qu'elles venaient à la fois pour le projet participatif et la gestion de l'eau (cf. Annexe 4). Seule une personne a rayé "projet participatif", indiquant qu'elle ne venait que pour la gestion de la rivière. Cette personne

## Colloque OPDE 2017 Montpellier

### « Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

a exprimé aux chercheurs lors de discussions informelles son interrogation sur le fait de continuer à participer au GDE, mais est finalement restée lorsque la mise en œuvre du plan de participation a commencé.

**Apprentissages sur la rivière** : Si, lors des réunions, les participants ont appris plus de choses sur la participation que sur la rivière, il n'en est pas de même « hors réunion ». En effet, beaucoup de participants, entre deux réunions du groupe, sont allés chercher de l'information sur la rivière pour appuyer leurs arguments et sont revenus la fois d'après avec en main des rapports (indicateurs de qualité de l'eau, rapports de l'agence régionale de santé, SAGE, etc.). Plusieurs de ces participants allaient déjà consulter ces rapports avant de participer au groupe débat pour l'eau mais certains d'entre eux ne le faisaient pas. S'il est difficile d'attribuer la causalité absolue du dispositif à cette initiative, il y a tout du moins contribué. La nécessité de s'informer pour pouvoir mieux valoriser la valeur-ajoutée des propositions citoyennes a également été mise en avant lors de l'atelier de suivi-évaluation participatif du 24 avril 2017 durant lequel plusieurs sous-groupe ont exprimé le besoin de lire les documents existants avec un regard critique afin de pouvoir faire des propositions argumentées. En parallèle, la phase d'ingénierie participative de la participation a également permis de se mettre d'accord sur un langage et un vocabulaire commun. Le 3 décembre par exemple, un participant a mentionné « *j'ai failli pas venir parce que dans la presse on disait 'gestion de l'eau' et ça c'est une conception d'hydraulicien, de tuyaux* ». Les discussions ont permis de mettre à jour ces incompréhensions. La phase d'ingénierie a également permis à plusieurs participants d'entendre que leurs attentes vis-à-vis du dispositif pouvaient être différentes de celles des autres participants. Par exemple, certains participants ne comprenaient pas au départ qu'on puisse s'intéresser à autre chose que la qualité de l'eau et ont montré néanmoins des signes visuels et verbaux d'intérêt lorsque d'autres participants s'exprimaient sur d'autres problématiques (hochement de tête, prise de note, réaction verbale, etc.).

**Relationnels** : La phase d'ingénierie de la participation a permis de créer des liens entre les participants et un sentiment d'appartenance par rapport au Groupe Débat pour l'Eau (cf. Annexe 4). Peu de participants se connaissaient avant de devenir membres du groupe débat pour l'eau. Naturellement, au fur et à mesure des rencontres, les participants créent de moins en moins de liens dans la mesure où ils commencent à se connaître. Ceci se traduit également par les remarques d'une participante. Dans son questionnaire du 4 décembre, elle avait écrit « *Seul un tout petit pourcentage de personnes étaient connues de moi.* »<sup>8</sup>. Lors de la réunion suivi-évaluation du 24 avril, cette même personne a dit dans son groupe de travail « *« la première fois que je suis venue j'ai trouvé que c'était très froid entre les participants. Aujourd'hui c'est la première fois que j'ai l'impression qu'on commence à tisser des liens* ». Dans son questionnaire du 13 mai, un participant a écrit « *Il y a un bon feeling entre les participants* »<sup>9</sup>.

**Institutionnels** : L'articulation entre le GDE et la CLE est jusqu'ici une des réussites du dispositif participatif. La charte d'articulation entre les deux organisations régule leur articulation. Entre mai et septembre, trois membres du GDE ont participé à chacune des trois commissions thématiques de la CLE et une personne a participé aux deux réunions du bureau de la CLE. Lors de la dernière réunion, le président de la CLE a permis à la personne du GDE de s'exprimer avant la délibération finale du bureau alors qu'elle n'était selon la charte pas autorisée à le faire. Lors de cette intervention, ont été discutés les questions de la pérennité du GDE au-delà du Projet SPARE, les modalités de participation pérenne des citoyens-nes aux débats et aux prises de décisions sous la conduite du SMRD, et la reconnaissance du GDE comme un membre à part entière de la CLE, avec un droit de vote. Le Président de la CLE a manifesté un fort intérêt pour répondre, ensemble, à ces questions dans les prochains mois. Cela témoigne de l'ouverture de la CLE aux citoyens. La clarification de l'articulation entre ces deux organisations et de la marge de manœuvre laissée aux citoyens dans la prise de

---

<sup>8</sup> En réponse à la question « Selon vous qui aurait dû être présent ou n'aurait pas dû venir ? »

<sup>9</sup> En réponse à la question « Autres commentaires à propos des réunions précédentes du Groupe Débat pour l'Eau »

## Colloque OPDE 2017 Montpellier

### « Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

décision a été un des défis du SMRD, au moins dans un premier temps. Dans les esprits des participants, les limites entre le processus institutionnel de révision du SAGE et le dispositif participatif existant, qui vient en préalable au processus institutionnel de révision, sont floues. Beaucoup espèrent faire évoluer la gouvernance en place qu'ils découvrent et vis-à-vis de laquelle beaucoup s'avèrent méfiants. Les derniers signes d'ouverture de la CLE envers le GDE semblent aller dans ce sens.

## CONCLUSION

L'expérience seule de la Drôme ne permet pas de répondre à la question : qu'apporte aux participants et au processus l'implication des citoyens dès la phase d'ingénierie de la participation ? Si les effets et impacts de la phase d'ingénierie de la participation dans la Drôme sont globalement positifs, on peut se demander si les mêmes impacts n'auraient pas été atteints en engageant les citoyens plus tardivement, dans la mise en œuvre d'un plan de participation préalablement défini.

Deux grandes questions restent donc en suspens suite à cette expérience. La première est de savoir quand et quelle in(formation) fournir pour permettre aux participants de participer à l'élaboration du dispositif. Entre (in)formation conceptuelle, retour d'expérience, entraînement simulé, quelle base préférer ? Comment conserver une forme de neutralité ? En outre, comment adapter l'information aux besoins de chaque participant ? Et comment évaluer si les participants ont atteint une compétence suffisante pour 1/ être capable de donner leur avis et construire un plan de participation, et 2/ le mettre en œuvre ? En tous les cas, l'information issue du suivi-évaluation du dispositif, qui permet de dire ce qu'est le processus et où il en est, est centrale au dispositif. Cela fait écho à l'obligation permanente de reddition des comptes qui est un des fondements du débat démocratique (et public).

La deuxième question qui se pose est de savoir s'il n'est pas prématuré et ambitieux de demander de la réflexivité aux participants sur la participation alors qu'ils n'ont pas encore eux même nécessairement testé ni expérimenté la participation ? Dans le contexte de la Drôme où la participation fait partie de la culture locale, l'exercice d'ingénierie de la participation a été difficile pour nombre de participants. Certains participants ont également exprimé qu'ils auraient préféré aborder directement les enjeux liés à la rivière.

Pour conclure, et de façon contradictoire avec l'hypothèse primaire de la démarche, ne faut-il pas tout d'abord engager des acteurs dans une participation à processus et guidage exogène, afin de les entraîner suffisamment pour qu'ils puissent devenir décisionnaires de leur futur processus ? Ou existe-t-il une méthode pédagogique assez efficace pour accélérer la montée en capacité des participants, avant de leur demander de planifier leur propre participation ?

## REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient Bertrand Degueurce, membre du groupe pilote Drôme, pour ses commentaires et suggestions, et pour avoir apporté sa vision citoyenne à ce papier.

Cette recherche a été cofinancée par l'Union Européenne via le projet Interreg du Programme Espace Alpin SPARE (<http://www.alpine-space.eu/projects/spare/>). Elle ne reflète pas nécessairement les opinions du Programme Espace Alpin (PEA), qui n'est pas non plus responsable de tout usage qui pourrait être fait des informations contenues ici.



**BIBLIOGRAPHIE**

Callon, M. (1999) Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l'attachement et du détachement, *Sociologie du travail*, 41, 65-78

Hassenforder, E. Ferrand, N., Loudin, S. Garin, P., Girard, S. Wanda Aquae Gaudi (à venir 2018) Savoir (faire) participer : Analyse réflexive des stratégies d'autonomisation de la recherche participative, *Participations*

Hassenforder, E., Pittock, J., Barreteau, O., Daniell, K. A., & Ferrand, N. (2016). The MEPPP framework: A framework for monitoring and evaluating participatory planning processes. *Environmental Management Journal*, 57(1), 79–96. <http://doi.org/10.1007/s00267-015-0599-5>

Lipshitz, R. and Bar-Ilan, O. (1996) How Problems are Solved: Reconsidering the Phase Theorem, *Organizational behavior and human decision processes*, 65(1): 48-60.

Massardier, G. (2009) « La gouvernance de l'eau : entre procédure de concertation et régulation « adhocratique » » *Vertigo* <http://vertigo.revues.org/8993>

Montibeller, G. N., Ackermann, F., Belton, V. and Ensslin, L. (2001) Reasoning maps for decision aid: a method to help integrated problem structuring and exploring of decision alternatives. *ORP3 2001*, Paris, 26-29 September, 13.

Roy, B. (1993) Decision Science or decision-aid science ?, *European Journal of Operational Research*, 66(2): 184-203.

Russo, J. E. and Schoemaker, P. J. H. (1989) *Decision Traps: The Ten Barriers to Decision-Making & How to Overcome Them*, Fireside, New York.

Witte, E. (1972) Field research on complex decision making processes -The phase theory, *International Studies of Management and Organization*, Fall: 156-182.

## Colloque OPDE 2017 Montpellier

« Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

ANNEXE 1 • MATRICE SUPPORT POUR LA REALISATION DU PLAN DE PARTICIPATION PREPAR

### PLAN DE PARTICIPATION PREPAR

Bassin versant:

---

Objectif(s) de gestion pour la rivière:

---

Objectif(s) pour la participation:

Etapes de la décision ->								
Actions de participation ->								
Parties prenantes (participants) ↓								
(rôles)								

**Colloque OPDE 2017 Montpellier**

« Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

**ANNEXE 2 • FICHE ACTION DE PARTICIPATION**

<b>Action (titre)</b>	
<b>Etapes de la décision à laquelle l'action se rattache</b>	
<b>Objectif / finalité</b>	
<b>COMMENT : détail des actions, méthodes</b>	-
<b>QUI : organisation (O)</b>	
<b>QUI : contributeur actif (A)</b>	
<b>QUI : participant passif (P)</b>	

## Colloque OPDE 2017 Montpellier

### « Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

#### ANNEXE 3 • FORMULAIRE TYPE D'ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS DANS LE DISPOSITIF PARTICIPATIF QUI DETAILLE LEURS DROITS ET LEURS DEVOIRS

<< Introduction of the SPARE project and its local aims in the river basin >>

*“In this context, as a selected member of the Representative Group your role will be to participate to the different stages in the name of the entire population of the <RIVER> valley, to represent non-member citizens and to discuss all issues within the group and eventually with anyone from then population. It means you'll have to attend and participate actively to the following stages until February 2017:*

- *Discovering and considering several issues related to the river management and protection, as well as in terms of forms and methods of participation and decision*
- *Discussing and deciding how the future process of participation will be organized, with whom, using which methods.*
- *Feedback to the general population*

*This will mean at least 2 days of engagement during this period.*

*During this initial period, you will define yourself, within the representative group, what will be your role afterwards, how much you should contribute. Hence it is not possible at this stage to establish later requirements – BUT YOU WILL DECIDE IT.*

*As a member of the Representative Group, you commit to:*

- *Attend the 2 sessions planned before February 2017*
- *Participate actively by providing your ideas, proposal, critics*
- *Fully respect the rules of each session, provided to you at its beginning*
- *Listen to and respect equally all others' statements, proposals, critics. This doesn't mean you must agree with them but consider them in the dialogue.*
- *Fully respect the requirements and demands of the facilitators of the sessions, who are responsible for the good conduct and mutual respect.*
- *Engage and contribute to improve social well-being, river sustainability and regional development*
- *Restrain from any external communication about individual statement, position, act held by another member*
- *Within this last condition, communicate collective processes and results externally in a trustful manner, without distorting reality, and respecting individual anonymousness.*

*If so, you deserve the following rights:*

- *You cannot be held liable of any decision or any outcome.*
- *You are free to leave the group at any time if you consider these same rules are not respected, preferably after informing the process manager with explanations*
- *You can express externally in public “as a member of the Representative Group”*
- *You will get the following support for your participation <...>*
- *<INCLUDE the individual information & privacy statement for your country, as required by local law>*

*If you agree with these principles, please sign this document, date and include your name and the following sentence “I hereby acknowledge these conditions and accept to respect them fully”*

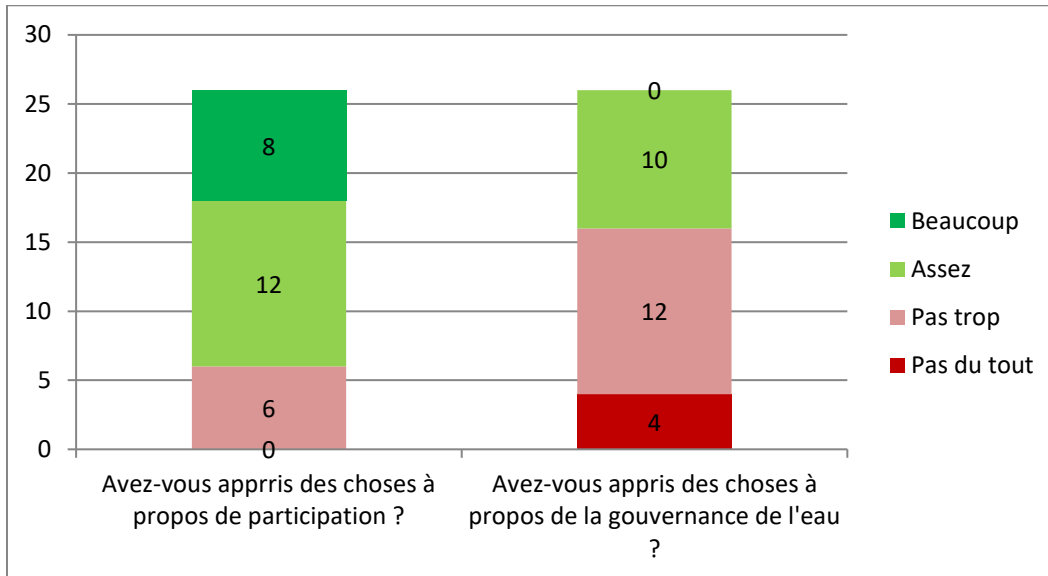
## Colloque OPDE 2017 Montpellier

« Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

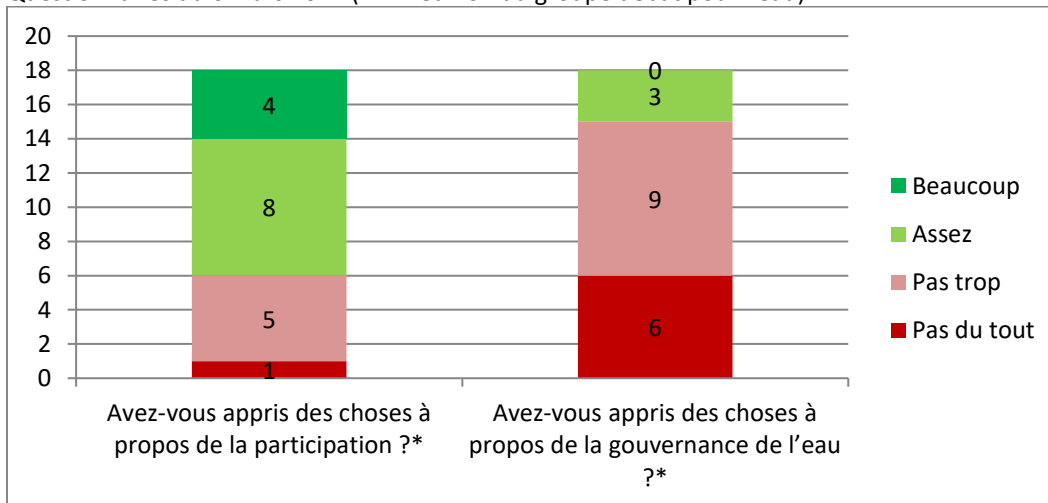
ANNEXE 4 • DONNEES ISSUES DU SUIVI-EVALUATION

### APPRENTISSAGES

Questionnaires du 4 décembre 2016 (1<sup>ère</sup> réunion du groupe débat pour l'eau) :



Questionnaires du 6 mars 2017 (2<sup>ème</sup> réunion du groupe débat pour l'eau) :

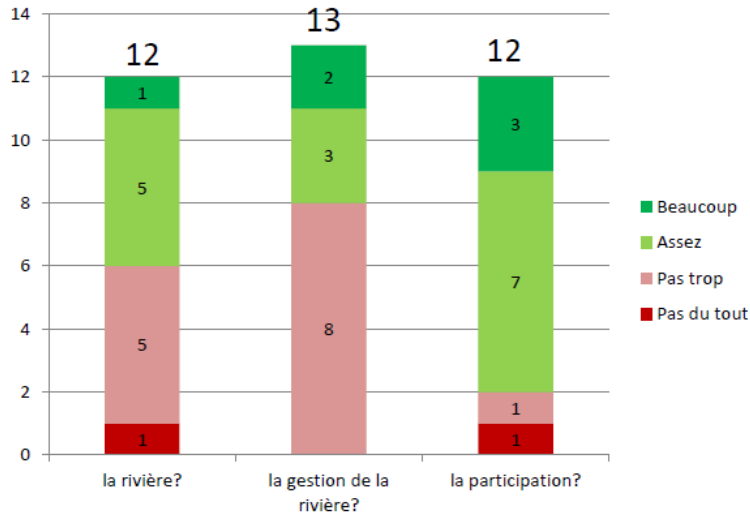


## Colloque OPDE 2017 Montpellier

### « Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

Questionnaires du 13 mai 2017 (forum de lancement de la mise en œuvre du plan de participation)

L'ensemble des réunions précédentes du Groupe Débat pour l'Eau vous ont-elles appris des choses à propos de :

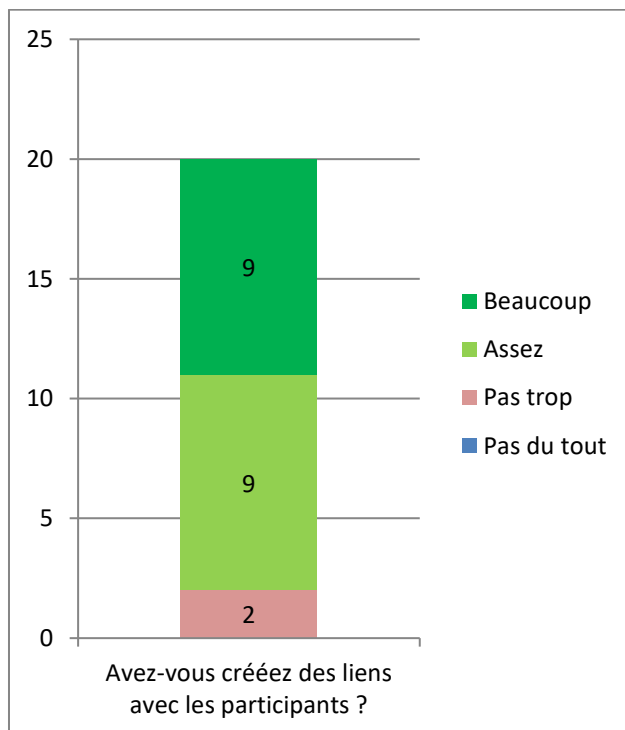


#### Commentaires sur l'analyse

- Seulement 12/13 réponses (une personne n'était pas présente aux réunions précédentes et une personne n'a pas répondu à deux des questions)

## RELATIONNEL

Questionnaires du 4 décembre 2016 (1<sup>ère</sup> réunion du groupe débat pour l'eau) :



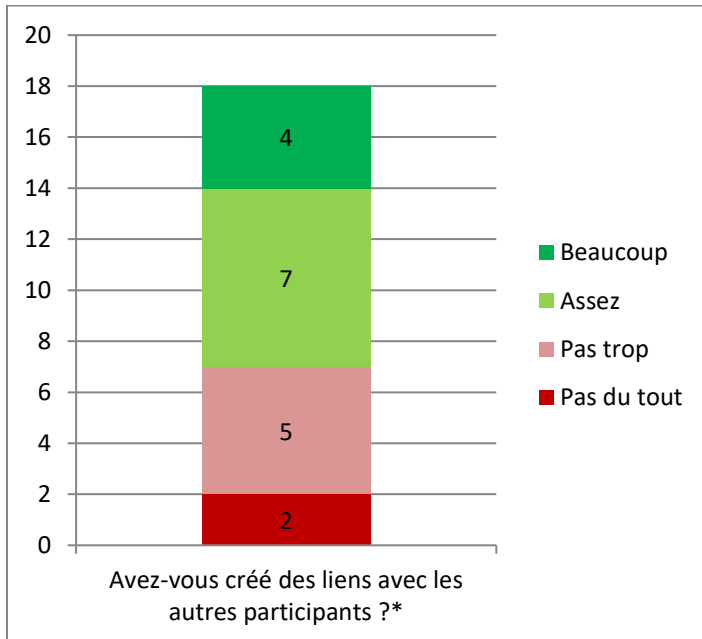
#### Selon vous qui aurait dû être présent ou n'aurait pas dû venir ?

Réponse d'une participante : " Seul, un tout petit pourcentage de personnes étaient connues de moi. Pour moi, il aurait été intéressant que chacun se présente au début : fonction, appartenance à une Association, mandat d'élus. Cela aurait ensuite favorisé une communication entre nous."

Questionnaires du 6 mars 2017 (2<sup>ème</sup> réunion du groupe débat pour l'eau) :

## Colloque OPDE 2017 Montpellier

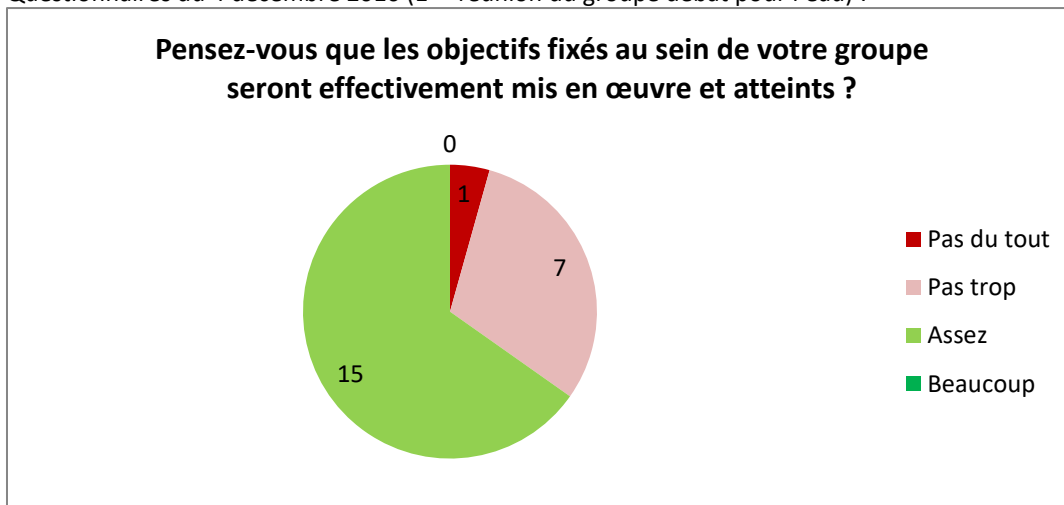
« Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »



Questionnaires du 13 mai 2017 (forum de lancement de la mise en œuvre du plan de participation) :  
Réponse d'un participant à la question : « **Autres commentaires à propos des réunions précédentes du Groupe Débat pour l'Eau** »: « Il y a un bon feeling entre les participants, de bonnes interventions »

### OBJECTIFS

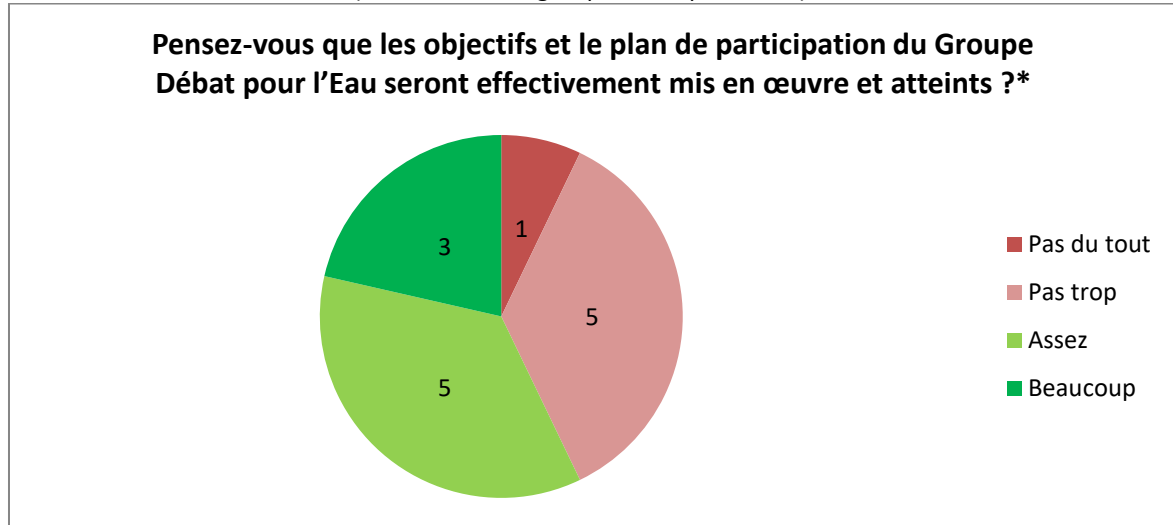
Questionnaires du 4 décembre 2016 (1<sup>ère</sup> réunion du groupe débat pour l'eau) :



## Colloque OPDE 2017 Montpellier

« Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

Questionnaires du 6 mars 2017 (2<sup>ème</sup> réunion du groupe débat pour l'eau) :



### METHODOLOGIE

Questionnaires du 4 décembre 2016 (1<sup>ère</sup> réunion du groupe débat pour l'eau) :

**Y a-t-il d'autres commentaires que vous voudriez ajouter à propos de ce séminaire ? Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré selon vous ?**

#### **Sur la méthodologie**

- " Une présentation schématique claire du processus actuel de décision comme préalable, et une présentation schématique de la projection incluant + de participation. Présentation plus claire de la suite du processus."
- "La suite sera sans doute plus simple avec l'outil que nous allons posséder. Bon encadrement de ce séminaire."
- " Une confusion sur ce en quoi consiste certaines phases a rendu certains travaux par tables difficiles. Nécessite de stabiliser le sens de ces phases."
- Réponse 1 sous la question. " TRES ETONNE PAR L'EXTREME ABSTRACTION, COUPEE des REALITES CONCRETES de le rivières. J'Attends de la PARTICIPATIONS QUANT TOUT ECHANGES de point de vu et  
- ENTRE DIVERSES CATEGORIES de citoyens
- entre ceux-ci et les PROFESIONNELS des habitats aquatiques et RIVERAINS VISIBLEMENT D'AUTRES personnes INSTRUMENTALISE la Rivière etc pour faire COMME PRETEXTE A {dynamique de groupe}, VOIR ... "THEATRE"
- Réponse 2 (en vertical sur le côté, pointant l'ensemble de la première réponse comme pour la préciser). " Les moyens l'emportent trop sur les objectifs !"
- "la directivité du G.O. est devenue quasi parfaite au long de ces 2 jours. Je reste prudent sur la prise en compte des résultats de notre W, mais je ne doute pas de votre totale sincérité. Merci pour notre lieu de vie."

#### **Sur la durée**

- "Trop tôt pour le dire. Temps de réflexion". Possible erreur de retranscription, probabilité (assez faible) que ce soit trop.
- "Il manquait un peu de temps... en particulier le {travail sur les "outils" réflexion}. Une autre fois ? Ah oui ! A bientôt et BRAVO !"

#### **Définition des termes**

- "Il serait bien de de donner -(par oral et écrit)- avant au préalable en chaque atelier une définitions des termes utilisés (objectifs, rôle, scénario,...) car les participants ont des cultures très différentes. On perd à chaque fois la moitié du temps si ce n'est plus, à se mettre d'accord sur ce qu'il y a derrière chaque termes."
- "- Ne pas distribuer ce questionnaire au moment ou certains exposaient leur travail



## Colloque OPDE 2017 Montpellier

### « Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

- Importance de mettre en mains -dès le début- l'organisation -schéma et rôles- de la gouvernance pas la "Nébuleuse" actuelle ainsi qu'un glossaire des termes utilisés.
- Action relativement efficace de l'IRSTEA"

Questionnaires du 13 mai 2017 (forum de lancement de la mise en œuvre du plan de participation) :

#### Autres commentaires à propos des réunions précédentes du Groupe Débat pour l'Eau:

- Après un démarrage que j'ai jugé pour ma part laborieux, il me semble qu'il pourra en déboucher du concret
- Je n'ai assisté qu'à la réunion du 3 et 4 décembre et j'en étais ressorti relativement insatisfait, ayant manqué les autres réunions cela a accentué ma confusion. Aujourd'hui je me sens dans le train mais je manque de temps pour m'y investir de façon satisfaisante
- Cheminement pas toujours clair. Idée de manque de sens né d'une géographie du processus mal éclairée (savoir où l'on va). Aujourd'hui cela commence à prendre sens. Pourquoi si tard?

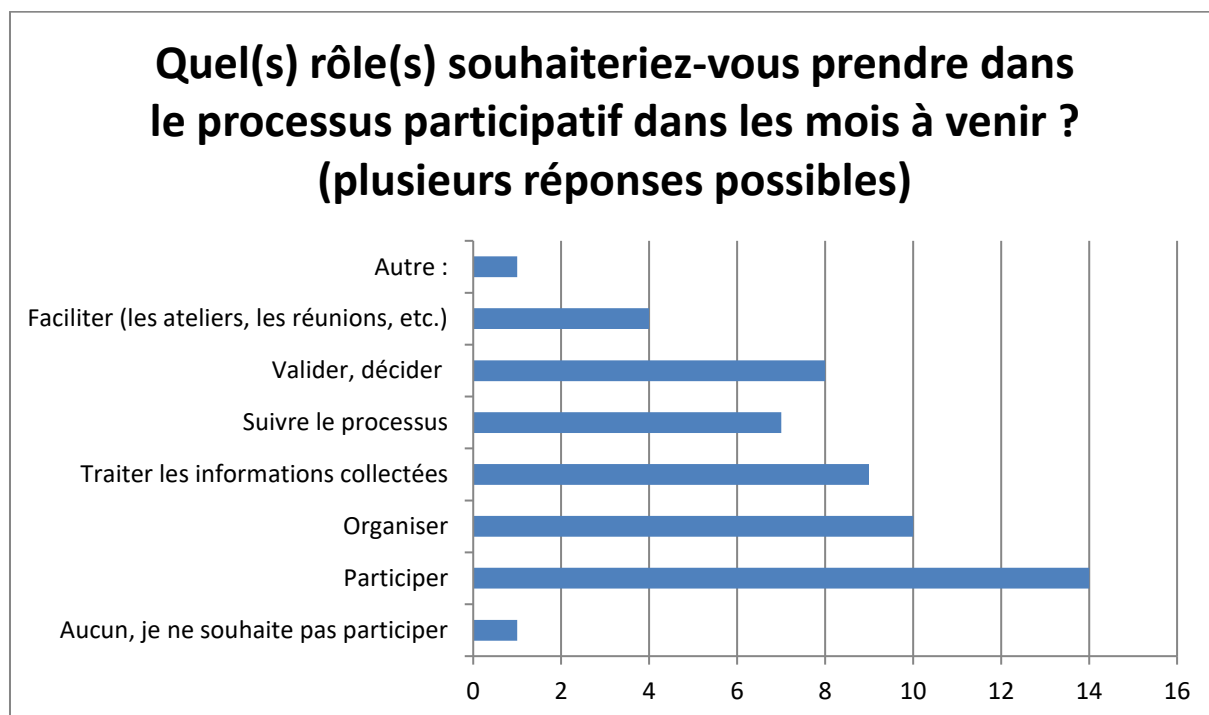
### ENGAGEMENT

Questionnaires du 4 décembre 2016 (1<sup>ère</sup> réunion du groupe débat pour l'eau) :

#### Voudriez-vous participer à ce projet dans les deux années à venir ?

Oui	Non	Total de réponse	Sans réponse
24	0	24	2

Questionnaires du 6 mars 2017 (2<sup>ème</sup> réunion du groupe débat pour l'eau) :



Questionnaires du 13 mai 2017 (forum de lancement de la mise en œuvre du plan de participation)

#### I – A PROPOS D'AUJOURD'HUI (FORUM DE LANCEMENT)

Pourquoi êtes-vous venus ?

Projet participatif	Gestion rivières/eau
S'informer	S'informer

## Colloque OPDE 2017 Montpellier

« Concevoir, adapter, évaluer des dispositifs pour faciliter et étendre la participation »

Donner son avis	Donner son avis
Curiosité	Curiosité
Autre : .....	Autre : .....

- 13 personnes sur 14 viennent à la fois pour le projet participatif et la gestion de l'eau
- Une personne a rayé "projet participatif", indiquant qu'elle ne venait que pour la gestion de la rivière > d'ailleurs cette personne s'interroge sur le fait de continuer à participer au GDE
- La plupart viennent surtout pour donner leur avis et s'informer

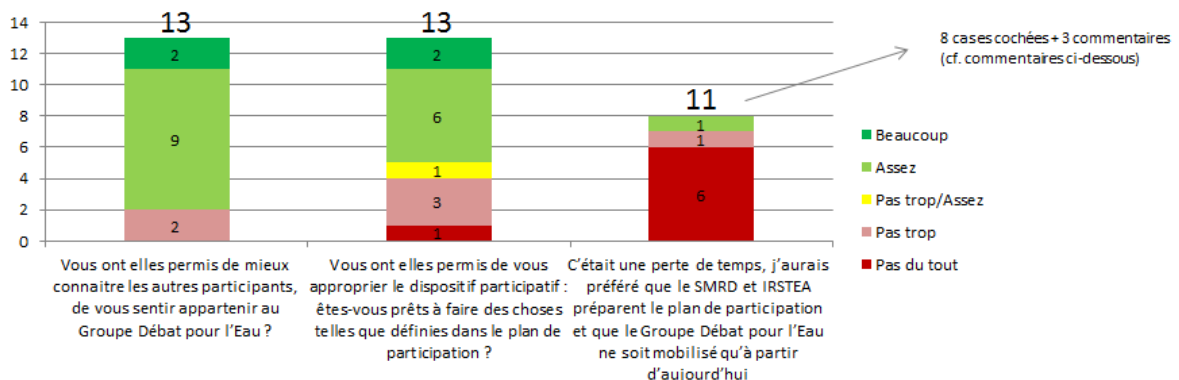
**Qu'a-t-il manqué selon vous?** (Réponses brutes regroupées par sujet)

A propos de l'autonomie/engagement des participants

- La proposition des CR rédigés par les participants autres que les organisateurs me rassure
- Un engagement plus important de l'ensemble des participants qui rentrent aussi dans l'organisation
- Définir plus clairement et concrètement ce que je fais demain (et comment)

## II – A PROPOS DES ETAPES PRECEDENTES (PLAN DE PARTICIPATION)

A propos de l'ensemble des réunions précédentes du Groupe Débat pour l'Eau :



Commentaires sur l'analyse

- Seulement 13 réponses (une personne n'était pas présente aux réunions précédentes)
- Trois personnes n'ont rien coché pour « c'était une perte de temps » mais ont écrit « j'aurais aimé que ça prenne moins de temps », « oui sur certains points » et « Peut-être que ce n'était pas assez synthétique »
- Seulement 10 réponses pour « c'était une perte de temps »
- La personne qui a mis assez et celle qui a écrit « oui sur certains points » ont laissé des commentaires

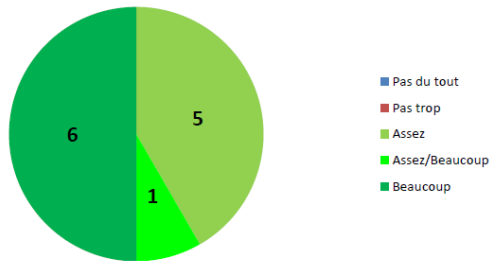
**Autres commentaires à propos des réunions précédentes du Groupe Débat pour l'Eau:**

A propos de l'autonomie/engagement des participants

- Peut-être que ce n'était pas assez synthétique et qu'il aurait fallu laisser un peu plus les citoyens en situation de petits groupes autonomes (ex: qu'est-ce que nous allons faire d'ici la prochaine réunion!)
- Communication intra-GDE (sous-groupes) nécessaire (avec règles, non « mitraillages pulsionnels »)

## III – A PROPOS DES ETAPES A VENIR

Avez-vous envie de participer au Groupe  
Débat pour l'eau dans les mois à venir ?



### Commentaires sur l'analyse

Seulement 13 réponses, une personne a répondu « oui » sans cocher les cases et une autre a écrit « je m'interroge »

### Conclusions générales sur les étapes précédentes

- 11 personnes sur les 13 pensent que les étapes précédentes leur ont permis de mieux connaître les autres participants et de se sentir appartenir au Groupe Débat pour l'Eau ? (une qui avait répondu « assez » a écrit « Il y a un bon feeling entre les participants »)
- Globalement les participants ont **appris plus de choses à propos de la participation que de la rivière ou de sa gestion**
- 4 participants trouvent que les étapes précédentes ont **pris trop de temps** et auraient pu être plus synthétiques. Mais 7 personnes sur les 11 qui ont répondu ne pensent pas que « c'était une perte de temps ».
- 3 personnes ont exprimé une **confusion** par rapport aux étapes précédentes mais les 3 ont également exprimé une **diminution de cette confusion** suite au forum et un **sentiment positif** pour la suite (« cela commence à prendre sens », « Aujourd'hui je me sens dans le train », « il me semble qu'il pourra en déboucher du concret »)
- Cinq personnes ont exprimé des choses par rapport à **l'autonomie/l'engagement des participants**,
  - une étant rassurée que les participants commencent à faire des choses (CR)
  - une regrettant que l'engagement ne soit pas plus grand
  - deux exprimant que plus d'autonomie aurait dû être laissée
- En parallèle, 5 participants sur les 13 ne « se sont pas approprié le dispositif participatif et **ne se sentent pas prêts à faire des choses** telles que définies dans le plan de participation ». (A la question « qu'at-il manqué à ce forum », une a répondu « Définir plus clairement et concrètement ce que je fais demain (et comment) ») > Donc plus d'autonomie mais plus de cadrage pour définir ce que l'ont fait demain?